

Michel Freitag
sociologue, département de sociologie, UQAM

(1971)

“De la ville-société à la ville-milieu.
L'unité du processus social
de constitution et de dissolution
et l'objet urbain”.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Michel Freitag, sociologue

“**De la ville-société à la ville-milieu. L'unité du processus social de constitution et de dissolution et l'objet urbain**”.

Une édition numérique réalisée à partir de l'article de Michel Freitag, “De la ville-société à la ville-milieu. L'unité du processus social de constitution et de dissolution et l'objet urbain”. (*) Un article publié dans la revue *Sociologie et sociétés*, vol. 3, n° 1, mai 1971, pp. 25-57. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Le texte qui est présenté ici tire une partie de sa substance d'un travail effectué il y a deux ans avec Mme S. Salkoff-Cernuschi, attachée de recherche au C.N.R.S. à Paris.

Autorisation accordée par M. Freitag le 23 juillet 2003.

M. Michel Freitag est professeur de sociologie
Au département de sociologie, de l'Université du Québec à Montréal.



michelfreitag@videotron.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter, 8.5” x 11”)

Édition numérique réalisée le 9 novembre 2004 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

Type 0. [La seigneurie et la tenure féodale comme formes non polarisées de l'espace social](#)

Type 1. [La cité de la fin du moyen âge et de la renaissance, ou la ville sociétale](#)

Type 2. [La ville industrielle](#)

[Sous-type 2 A](#) : *l'urbanisation produite par le développement industriel.*

[Sous-type 2 B](#) : *la ville historique industrialisée.*

[Sous-type 2 C](#) : *l'urbanisation précédant l'industrialisation ou la ville néo-coloniale (39).*

[Conclusion](#) : La société urbanisée, ou la fin des villes

[Résumé](#)

Michel Freitag, sociologue

“De la ville-société à la ville-milieu.
L'unité du processus social de constitution
et de dissolution et l'objet urbain” *.



Un article publié dans la revue *Sociologie et sociétés*, vol. 3, n° 1, mai 1971, pp. 25-57. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

[* Le texte qui est présenté ici tire une partie de sa substance d'un travail effectué il y a deux ans avec Mme S. Salkoff-Cernuschi, attachée de recherche au C.N.R.S. à Paris.]

Introduction *

[Retour à la table des matières](#)

Telle qu'elle est donnée dans la représentation commune, la ville offre un champ d'étude pour la sociologie, non un objet. On a beaucoup dit que pour construire l'objet, il fallait rompre d'abord l'unité toute faite de la représentation du sens commun. On a alors parfois oublié de souligner que le principe de la rupture avait son complément nécessaire dans une formulation non arbitraire du mode de reconstruction de l'objet, mode qui détermine fondamentalement la position de celui-ci dans le champ épistémologique et théorique, et donc son rapport à d'autres objets.

Le point de départ de cet essai de reconstruction de l'objet urbain réside dans un postulat (analogue par sa fonction au postulat de la spatio-temporalité qui constitue l'objet physique) : c'est que tout objet sociologique est d'abord produit social.

Cela signifie avant tout que l'objet sociologique ne possède pas le principe de sa cohérence objective dans la structure des relations empiriques qui le caractérise du point de vue de tel ou tel système opératoire abstrait et général, mais dans *l'unité réelle de son processus social, historique, de production*. C'est l'unité historique d'une pratique sociale (que nous appellerons « système d'action ») qu'il s'agit en premier lieu de reconstruire d'une manière

* Le texte qui est présenté ici tire une partie de sa substance d'un travail effectué il y a deux ans avec Mme S. Salkoff-Cernuschi, attachée de recherche au C.N.R.S. à Paris.

systematique. Et la spécificité de celle-ci, à son tour, ne peut être définie que par une reconstitution des rapports réels par lesquels elle a été produite à un moment de l'histoire, à partir d'une autre unité de même type.

Le mode fondamental selon lequel une société produit elle-même son unité et la transformation de celle-ci, nous l'appellerons « institutionnalisation ». Pour nous, l'institutionnalisation implique l'intervention d'un pouvoir, elle fait toujours référence à un rapport de force et à une légitimation idéologico-culturelle.

La plus grande cohérence objective que possède la ville, et son plus haut degré de spécificité relativement à d'autres objets sociaux analogues, résidera donc, si cela se trouve, dans sa coïncidence avec le système général d'intégration institutionnelle et culturelle de la société. Dans ce sens, nous dirons que la ville possède alors un caractère sociétal, qu'elle représente en tant que telle un type de société globale.

Nous essayerons de montrer que la commune urbaine, bourgeoise et corporative de la fin du Moyen Âge possède, et elle seule, un tel caractère sociétal. En d'autres termes, qu'elle représente alors un mode de production spécifique.

On ne peut pas se contenter de *décrire* ce type : on le définira par les relations qu'il entretient, structurellement, d'une part avec d'autres types sociétaux qui ne sont pas des villes (notamment dans le contexte historique de cette étude, avec la seigneurie et l'État nation), d'autre part avec d'autres formes de villes qui ne sont pas des réalités sociétales, mais au contraire des réalités objectives partielles qui ne peuvent être saisies que par leur mode d'intégration dans des types sociétaux plus larges.

Le but de cette démarche n'est pas uniquement conceptuel. En nous appuyant sur un mode d'analyse qui tend à une certaine rigueur formelle, nous voudrions avant tout contribuer à la destruction du mythe de la société urbanisée, entendu comme référence à la domination progressive d'une structure de contrôle (ou de détermination) proprement urbaine dans les sociétés industrielles contemporaines ; et par là aider à restituer les objets de cette dernière démarche à une problématique plus adéquate.

L'objet, ce sera donc le processus de production et de transformation de la ville, dont on reconstruira un certain nombre d'étapes typiques du point de vue structurel : type *0* : la seigneurie ; type *I* : le bourg médiéval ; type *II* : la ville corporative ; type *III* : la ville industrielle : 1) la ville industrielle américaine, 2) la ville industrielle européenne, 3) la ville néo-coloniale ; type *IV* : la société urbanisée ou la fin de la ville.

Tous ces types seront définis par les relations qui permettent de passer de l'un à l'autre, étant entendu que ces relations ne sont que la formalisation des modalités réelles de passage d'une forme sociétale à l'autre dans l'histoire, à

travers les transformations du mode de production, les luttes sociales, le développement des différentes formes de rapports de classes, et l'établissement des systèmes institutionnels qui leur correspondent.

Type 0.

La seigneurie et la tenure féodale comme formes non polarisées de l'espace social

[Retour à la table des matières](#)

Si, en suivant une démarche descriptive, on cherche à identifier, comme le fait par exemple G. Sjoberg, le phénomène urbain à partir de ses caractéristiques substantielles (et notamment à partir de ses caractéristiques écologiques et culturelles), il apparaît que la principale ligne de discrimination dans une typologie des villes correspond à l'opposition entre ville *traditionnelle* et ville *industrielle*, et que la ville préindustrielle possède à travers les différentes sociétés où elle existe une homogénéité remarquable. De plus, l'existence de la ville paraît alors caractériser un type sociétal qui englobe pratiquement toutes les sociétés où a été réalisé un certain niveau de division du travail, de stratification sociale et de différenciation des structures politiques (les sociétés qui ne comportent pas de villes sont alors identifiées à un type homogène : la *folk society*). Dans une telle perspective, on comprend qu'il faille éviter l'ethnocentrisme¹ qui consiste à étudier le fait urbain en ne prenant en considération que le processus d'urbanisation qui est lié au développement historique de la société moderne « occidentale ».

Si l'on considère par contre, en suivant sur ce point la ligne d'analyse tracée par Max Weber dans *The City*², que la cohérence et la spécificité de la

¹ G. Sjoberg (*The Preindustrial City*, Glencoe, The Free Press, 1960) cite comme exemple de cette attitude ethnocentrique la théorie concentrique développée dans l'ouvrage classique de R. E. Park, E. V. Burgess et R. D. McKenzie (*The City*, Chicago, The University of Chicago Press, 1925), ouvrage qui a marqué tous les travaux de l'école écologique.

² Cf. Max Weber, *The City*, Glencoe, The Free Press, 1958. Le mode d'approche structurel et « sociétal » de Weber est particulièrement évident lorsqu'on considère la signification théorique qu'il confère à la comparaison entre la *ville corporative du Moyen Âge* (où les bases économiques et les assises politiques du système urbain sont endogènes) et la *cité grecque*, où le pouvoir politique aussi bien que le système économique restent assis sur un principe patrimonial de type préurbain (qu'il s'agisse de la royauté ou de la démocratie,

ville comme *concept sociologique* doivent être établies au niveau du développement d'un certain type d'organisation urbaine à dimension *sociétale*, et non à celui de l'apparition de centres urbains à fonctions particulières au sein de sociétés qui restent par ailleurs essentiellement de type agraire traditionnel, une délimitation du champ de référence historique s'impose. Comme nous essayerons en effet de le montrer au paragraphe suivant en confrontant les thèses de Sjoberg et de Weber, certaines caractéristiques essentielles du type urbain pur n'ont été pleinement développées que dans l'Europe de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, avec la cité corporative. Les conditions historiques particulières dans lesquelles se sont développées les villes qui correspondent le mieux au type conceptuel pur ne sont pas alors indifférentes : c'est dans l'articulation et l'opposition entre la société féodale et la commune urbaine corporative que les critères différentiels essentiels du type urbain doivent être recherchés d'une manière privilégiée.

La société médiévale préurbaine comporte trois niveaux superposés (et relativement « autonomes », dans la mesure où leur intégration hiérarchique est faible) de structuration.

Le premier niveau est celui du *domaine seigneurial*, qui représente en tant que tel une entité de type sociétal, dans la mesure où il consiste en un système économique fermé (les échanges sont « marginaux », ils ne concernent que des surplus, et possèdent, comme on le verra, un caractère beaucoup plus politique qu'économique), et où il est le siège d'un « pouvoir » politique (ou protopolitique) endogène : le seigneur tient son autorité de la possession de la terre ; la légitimité de son pouvoir est en quelque sorte attachée à la terre elle-même, elle a un caractère originel, et ne dépend pas d'une structure politico-institutionnelle d'ordre supérieur.

Les relations entre seigneuries restent alors assez proches du type de la société polysegmentaire. Un tel système est surmonté, sans être jamais véritablement intégré en eux, par des systèmes ou des éléments de systèmes d'intégration plus larges : système institutionnel et culturel de la *chrétienté*, systèmes politiques de *l'empire* et des *royaumes*³.

puisque alors les « citoyens libres » restent définis sur la base d'un principe d'appartenance communautaire traditionnel, qui implique la propriété foncière et la dépendance économique à l'égard de la production servile). Weber insiste, comme Gustave Glotz, sur le fait que le développement d'une bourgeoisie commerciale, et éventuellement artisanale, est resté, structurellement, un phénomène marginal, étranger au mode spécifique d'intégration de la cité, et que ce développement même a finalement abouti à sa destruction et à son intégration dans une structure impériale exogène. Précisons que nous parlons de système *sociétal* lorsque, pour l'essentiel, les régulations qui assurent la différenciation et l'intégration d'un système social peuvent être considérées comme les produits endogènes de son fonctionnement et de son développement propres, c'est-à-dire lorsque le principe fondamental de son unité structurelle ne réside pas hors de lui.

³ Le système impérial et les royaumes qui ont survécu d'une manière plus ou moins formelle pendant la période proprement féodale doivent donc être considérés comme des éléments ou comme la trame d'un autre système sociétal superposé au premier d'une manière plus ou moins lâche. De nombreux indices attestent alors la contradiction existant entre les deux systèmes : conflits incessants entre l'autonomie sociétale du fief et son intégration dans des superstructures politiques plus larges, conflit entre la foi jurée et la soumission à

De plus, les liens féodaux qui liaient les seigneurs entre eux et les terres entre elles en un complexe système d'allégeances et d'appartenances échelonnées, représentaient une sorte de superstructure qui était comme surajoutée à l'autonomie de type sociétal du fief⁴. Weber a ainsi relevé la dualité des principes de légitimation régissant le système « féodal » : la terre et la foi jurée, sans remarquer peut-être, comme l'a fait Marc Bloch, que chacun de ces principes recouvrait, au sein d'une même formation sociale, un type distinct d'organisation sociétale.

Cette dernière distinction est particulièrement importante sur le plan conceptuel. S'il est vrai en effet que le système patrimonial finira par supplanter la féodalité proprement dite dans l'organisation de la société d'« ancien régime », le code d'organisation féodal, fondé sur la foi jurée, n'en a pas moins exercé une influence profonde sur la formation des communes urbaines bourgeoises, et donc, indirectement, sur le développement de la société capitaliste et l'établissement des formes institutionnelles de l'État nation⁵. Les analyses que Weber consacre à la ville sont tournées vers la mise en évidence de cette relation historique, de telle manière qu'elles apparaissent comme complémentaires à son étude sur *l'Éthique protestante*. Ajoutons que, sur ce point, les analyses de Marc Bloch dans *la Société féodale* prolongent en amont celles de Weber.

La seigneurie, comme système d'action sociétal, est essentiellement caractérisée par une indifférenciation des activités proprement économiques, qui tient à son tour à l'absence d'un système de régulation spécifique ayant un minimum d'autonomie par rapport aux régulations politiques et culturelles, et

l'impérium comme principe d'organisation des rapports politiques, incessants déplacements auxquels les principes de l'époque féodale étaient obligés par la nécessité d'aller consommer sur place les revenus dont ils jouissaient, etc. Cette antinomie est soulignée par Marc Bloch, qui prend grand soin de définir la féodalité comme une forme *sui generis* d'organisation sociétale (cf. *la Société féodale*, Paris, Albin Michel, 1968 (1939)).

⁴ Cette superstructure politico-culturelle n'intègre pas les entités segmentaires que sont les seigneuries (aussi longtemps du moins que les rapports de vassalité, et les fiefs qui en dépendent, ne deviennent pas héréditaires). Les bases économiques d'une telle intégration font défaut. De plus, le système féodal n'est jamais institutionnalisé comme tel (il y a même contradiction formelle entre le principe de la régulation institutionnelle et le caractère personnel des liens qui résultent du serment féodal ; le véritable facteur d'intégration du système féodal reste ainsi d'ordre culturel : déontologie de l'honneur chevaleresque, de la fidélité seigneuriale, etc.). Le pouvoir que le vassal exerce dans son domaine reste donc indépendant du rapport féodal qui le lie lui-même au suzerain. Ce rapport ne fonde le « titre » du vassal qu'à l'égard des *tiers*, et non à l'égard de ses propres sujets.

⁵ On verra par la suite que le principe territorial qui est en gestation dans la superstructure des royaumes et de l'empire, en fusionnant avec le mode d'organisation économique et politique bourgeois qui sera développé dans le cadre des villes, débouchera finalement sur la formation de l'État nation capitaliste comme nouvelle forme institutionnelle sociétale, et ceci à travers une double discontinuité. En effet, il n'y a pas d'intégration progressive, linéaire, des seigneuries en royaumes par l'intermédiaire des liens féodaux, puis transformation des royaumes en États nations ; on assiste plutôt, à l'intérieur du monde féodal et seigneurial, et face à lui, à la constitution de la forme sociétale urbaine, puis, par-delà l'assujettissement des villes aux pouvoirs royaux ou impériaux, au dépassement de la forme proprement bourgeoise dans l'État capitaliste, parallèlement au développement de l'emprise directe du capital sur l'ensemble du processus de production.

surtout à l'absence caractérisée d'un *marché des produits* et d'un *marché du travail*. Les individus qui composent l'ensemble des gens liés au seigneur et à la terre ne possèdent pas, attachés comme ils le sont à leur statut personnel ⁶, l'autonomie qui leur permettrait d'intervenir comme agents dans un système distinct de relations économiques. Dans ces conditions, le travail ne se constitue pas comme entité distincte de ses conditions naturelles de réalisation ⁷. À proprement parler, il n'existe pas encore ni travail, ni produits.

Le serf, au même titre que la fécondité du sol, est une force « naturelle ». De son côté, le produit apparaît plutôt comme *subsistance*, liée par ses qualités concrètes et sa valeur d'usage direct à la nature et au besoin, plus qu'au travail ou à la terre compris comme facteurs de production. Quant au seigneur, il ne possède pas la terre à proprement parler : il lui appartient autant qu'elle lui appartient. Il en porte le nom, il dépend d'elle directement dans sa subsistance, son statut social, son pouvoir, son appartenance culturelle et religieuse. Selon l'expression de Weber, il « campe » sur sa terre pour en consommer les fruits.

Le revenu seigneurial à la limite ne se distingue pas des ressources naturelles de la terre à laquelle le serf appartient : il est un fruit de l'association naturelle de la terre et du serf, consommé tel quel sous la forme de la corvée ou du tribut en nature. De même l'artisan qui travaille dans le château appartient plus à tel ou tel besoin particulier, concret, du maître, qu'à un métier défini par des règles propres.

Dans ces conditions, la part du produit qui circule au sein du fief suit le réseau des rapports d'appartenance qui déterminent étroitement la division du travail. La circulation possède donc un caractère politique et social plutôt que spécifiquement économique.

Le développement des prestations en espèces comporte déjà un principe d'éclatement du système unitaire qui caractérise le type seigneurial pur; il implique que le producteur, en tant qu'agent économique, ait atteint une certaine autonomie, la transformation progressive de la terre en facteur productif possédant un prix propre, et le développement d'un véritable rapport entre travail et produit ; ce dernier n'apparaît comme tel que dans la mesure où il atteint, sous la forme de marchandise, un certain niveau de généralité objective. Surtout, le rapport entre travail et produit marchand échappe alors, du moins partiellement, au mode de régulation sociale qui est propre au système seigneurial et qui s'exerce à travers les relations réelles et personnelles.

⁶ On est ainsi à l'antipode de ce que Marx appelle l'« individu nu » et qui est le produit d'une abstraction réelle de la force de travail, abstraction réalisée au cours du développement des rapports sociaux capitalistes. On pourrait en dire autant de *l'homo oeconomicus*, qui correspond à l'institution réelle d'un mode de régulation de l'activité fondé spécifiquement sur le calcul économique abstrait.

⁷ Karl Marx écrit dans « Formes précapitalistes de la production » (*Principes d'une critique de l'économie politique*, dans *Oeuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 3e partie, p. 329) : « L'esclave n'a aucune relation avec les conditions objectives de son travail ; au contraire, dans la personne de l'esclave aussi bien que dans celle du serf, le travail lui-même est rangé en tant que condition naturelle de la production, au même titre que le travail des autres êtres naturels, à côté du bétail, ou comme accessoire du sol. »

Il existe naturellement, au sein du système seigneurial, certains courants commerciaux spécialisés, mais ils y occupent une position marginale ou interstitielle. L'activité proprement commerciale est en effet exercée par des personnes qui échappent largement au mode d'intégration spécifique de cette société, et qui font figure d'étrangers dans le système (Marx dit au sujet des commerçants de l'Antiquité et du Moyen Âge qu'ils « vivent dans les pores de l'ancien monde »).

Dans cette situation, la structure de *l'espace* n'a rien de la forme bipolaire qu'elle acquerra au fur et à mesure du développement des villes. L'espace seigneurial est un espace total et indifférencié, où sont cumulées les valeurs économiques, politiques et idéologiques de la société. Il est source non seulement de subsistance, mais d'identité communautaire, de pouvoir et de légitimité.

Plutôt que d'une structuration fonctionnelle ou organique de l'espace, il faut donc parler d'un système de subdivision et de répétition mécanique d'unités fondamentalement identiques entre elles. Il n'y a pas, attaché à l'espace concret, ni « dedans » ni « dehors » ; ou plus exactement, le « dehors » ne peut exister que sous une forme aussi totale que le « dedans », puisqu'il n'est pas lié à lui par un réseau complexe de rapports sociaux. Il s'identifie à l'étranger, et donc, pour le Moyen Âge, à l'« étrange ». De même que pour les Grecs il y avait les Barbares - et d'une manière plus radicale encore puisqu'elle impliquait jusqu'à la confusion de la différence spatiale et de la différence temporelle dans la perception d'une totale altérité socio-culturelle - la chrétienté médiévale (à l'exception des divers mouvements de « renaissance » qui s'y sont succédé) est entourée de mondes « païens » où l'Antiquité vient se mêler inextricablement à l'Orient non chrétien, comme l'atteste entre autres l'iconographie romane ⁸.

L'existence du château constitue bien dans une certaine mesure l'amorce d'une structuration polaire de l'espace que représente la seigneurie. Toutefois, le *château* conserve à l'égard de la seigneurie une signification avant tout expressive, qui atteste leur profonde unité : il l'exprime dans son pouvoir, sa richesse, son statut. C'est en lui que se concentre l'activité culturelle à mesure qu'elle se différencie du rituel proprement religieux et de l'apparat politique ⁹. Ainsi, le château ne s'oppose pas encore à l'espace environnant comme la ville s'oppose à la campagne : il le symbolise, il en est une condensation parti-

⁸ Cf. E. Panofsky, *Essais d'iconologie*, trad., Paris, Gallimard, 1967.

⁹ Cette différenciation, étant donné l'existence des structures institutionnelles de la chrétienté, s'est d'ailleurs produite à un double niveau : celui des structures impériales et celui de la seigneurie, et beaucoup plus tôt au premier de ces niveaux qu'au second. On est donc de nouveau en présence de cette dualité des systèmes sociétaux qui a caractérisé le Moyen Âge européen, et qui est attestée dans le cas particulier par le double système de conflits dans lesquels les détenteurs du pouvoir « spirituel » et du pouvoir « temporel » se sont affrontés, aussi bien au niveau des structures seigneuriales qu'à celui des structures impériales, et par les nombreuses contradictions que cette double référence a entraînées.

culière, il est comme le sommet d'une pyramide indivisible. Ses rapports avec le reste du fief restent des rapports internes faiblement différenciés sur le plan fonctionnel. Il n'est pas relié à son environnement par de véritables relations d'échange, l'échange impliquant l'extériorité au moins fonctionnelle des termes.

C'est cette situation d'indifférenciation que la formation progressive des villes va faire éclater. La ville marché, la ville centre de spécialisation artisanale et d'organisation des métiers d'abord, la ville système politique ensuite, introduit, par-delà la différenciation de ses dimensions fonctionnelles internes, et les recoupant toutes, une polarisation fondamentale de l'espace.

Cette rupture s'est produite progressivement à travers un processus complexe dans lequel nous ne relèverons pour l'instant que la formation progressive des *bourgs* et le développement des *communes bourgeoises*. Le phénomène d'urbanisation qui s'est développé d'abord dans les interstices du monde féodal a dès le début entretenu avec celui-ci des rapports ambigus : partiellement survivance du monde romain, il a de plus en plus nettement représenté, à mesure que les centres urbains se donnaient des structures économiques, institutionnelles et politiques inédites, un système sociétal *sui generis* qui, tout en se développant souvent en symbiose avec l'organisation seigneuriale et féodale, n'en était pas moins à long terme incompatible avec elle.

Type 1.

La cité de la fin du moyen âge et de la renaissance, ou la ville sociétale

[Retour à la table des matières](#)

Le processus d'urbanisation du Moyen Âge est directement lié à la formation de nouveaux groupes sociaux qui établissent leurs assises économiques, politiques et culturelles sur de nouvelles formes d'association, en relation étroite avec l'émancipation progressive des activités proprement économiques à l'égard des formes de régulation de type patrimonial et féodal. Le type de la ville sociétale sera achevé lorsque ces groupes seront parvenus, non seulement à conquérir leur autonomie en tant que groupes particuliers dans la société féodale, mais à constituer, sur la base écologique de la ville, un système social *autocéphale*, la commune urbaine bourgeoise, intégrant dans son fonctionnement l'ensemble des dimensions structurelles du système

d'action : l'activité économique, le contrôle politico-institutionnel, le système idéologico-culturel d'identification communautaire et de légitimation.

La constitution progressive d'une *économie de marché* fondée sur une activité productive non agricole et soumise à un système de régulation endogène structurellement indépendant de l'ordre seigneurial (développement d'institutions politiques spécifiquement urbaines, tournées plus vers la régulation de l'ordre économique urbain que vers la domination politique extérieure), a été une des caractéristiques essentielles du développement du système urbain proprement dit.

On a vu qu'en l'absence d'une véritable division interne du travail, l'échange dans le système patrimonial s'est d'abord développé d'une manière marginale et interstitielle. La forme extrême de cette extériorité fonctionnelle des échanges est réalisée lorsque ce sont la guerre et le pillage qui représentent le mode essentiel de la circulation des biens. De même, on ne peut guère, comme on l'a vu, parler d'échange économique lorsque la circulation coïncide avec le réseau des rapports politiques et suit pour l'essentiel le canal des prestations seigneuriales et féodales. L'extériorité du commerce est d'ailleurs attestée par la multiplicité des redevances et des rançonnages plus ou moins arbitraires auxquels la circulation des marchandises a longtemps été soumise par les seigneurs. De plus, le commerce possède, lorsqu'il existe, essentiellement un caractère « intersystème », dans la mesure où il est plus lié à une distribution naturelle et culturelle des ressources qu'à une véritable division interne du travail (le prototype de cette forme d'échange est donné par le commerce traditionnel de la soie).

Ainsi mis à l'écart du système patrimonial, les marchands ont joué, comme l'a montré H. Pirenne, un rôle important dans la formation des villes. Ceci est vrai d'abord au sens écologique du terme, dans la mesure où le développement des activités commerciales et des marchés a représenté un facteur important dans la renaissance de certaines villes anciennes ou la croissance de certains centres politiques et religieux. Mais une telle croissance, que l'on peut qualifier de fonctionnelle, ne comportait pas en elle-même le développement d'une forme sociétale nouvelle. En effet, il est nécessaire de faire ici une importante distinction entre le développement quantitatif des activités commerciales et artisanales (et les répercussions qu'il a sur l'urbanisation) dans le cadre d'un système dont les assises économiques et politiques restent essentiellement du type agraire et patrimonial, et le développement d'un système social fondé sur les activités productives non agricoles, où la monnaie intervient comme moyen d'échange et de régulation *interne*, et qui est surmonté par une structure politico-institutionnelle *endogène*. À cet égard, et nous y reviendrons plus loin, le contraste est frappant entre la cité antique (qui a connu elle aussi des phases de croissance liées au développement du commerce et de l'artisanat), et la ville médiévale ¹⁰.

¹⁰ On sait que la thèse de H. Pirenne (« Les villes au Moyen Âge », dans *les Villes et les institutions urbaines*, Paris, 1929, vol. 1), selon laquelle la nouvelle classe urbaine possédait un caractère complètement nouveau et était étrangère, depuis ses origines, à la

Le développement des activités commerciales et artisanales entraîne une transformation de la fonction de la monnaie dans le système traditionnel. La monnaie, comme le commerce, a d'abord pénétré dans le système seigneurial d'une manière marginale, restant extérieure à son mode typique de fonctionnement. Son usage est d'abord lié à certaines transactions particulières (échanges d'excédents occasionnels ou de disponibilités liées à des particularismes naturels et culturels, notamment dans le secteur des produits de luxe, et transactions à caractère politique, qu'il s'agisse de la monétisation croissante des redevances seigneuriales - au niveau interne - ou de la monétisation de ce qu'on pourrait appeler les « relations étrangères » entre les différentes unités sociétales du système patrimonial).

À ce type d'usage, il faut opposer le développement progressif de l'embryon de marché monétisé qui existe dans le bourg en relation avec l'existence d'activités productives détachées des liens patrimoniaux. Ainsi, le marché s'étend jusqu'à inclure, non seulement les excédents et déficits globaux (d'origine souvent plus politique qu'économique) de la communauté seigneuriale, mais également les échanges internes qui se développent parallèlement à la formation d'un artisanat plus ou moins libre. Les métiers, souvent installés d'abord hors de l'enceinte, s'organisent progressivement (et souvent secrètement) et acquièrent leur autonomie par rapport aux besoins ou exigences de la seigneurie. *C'est à partir de cette autonomie professionnelle que les métiers vont s'organiser politiquement*, d'une manière d'abord défensive, pour servir ensuite de médiations dans la constitution des structures politiques de la commune bourgeoise proprement dite. Ainsi se développe une communauté

société féodale, a été contestée par plusieurs auteurs. A. Saporì (« Città e classi sociali nel Medioevo », dans *Studi di storia economica*, Florence, 1955) et E. Sestan (« La città comunale italiana dei secoli XI-XII », dans *Congrès international des sciences historiques*, Stockholm, 1960, Rapport III, Moyen Âge) affirment que les élites urbaines représentaient une classe mixte de propriétaires fonciers et de marchands qui aurait toujours exercé en tant que telle un certain pouvoir dans la société féodale. Dans l'optique de notre modèle d'analyse, cette question est d'une importance secondaire, puisqu'il ne s'agit pas d'opposer ici des systèmes sociétaux en fonction des caractéristiques substantielles des groupes que l'on peut y identifier, et moins encore par des caractéristiques moyennes, mais en fonction de la cohérence de certains modes de production et de régulation politico-institutionnelle. Marc Bloch a ainsi montré que la féodalité, comme mode typique de régulation des rapports sociaux, n'est parvenue que dans des régions relativement restreintes, et pour une période assez courte, à s'imposer comme mode dominant d'organisation des rapports sociaux. Elle n'en représente pas moins historiquement un type sociétal précis. On sait aussi que la féodalité, dans la mesure où elle reposait essentiellement sur le système de l'allégeance personnelle, s'est assez rapidement décomposée dans la mesure où le principe patrimonial de la transmission héréditaire des fiefs et des privilèges a prévalu. Le même raisonnement vaut en ce qui concerne la nouvelle classe bourgeoise. Sans doute était-elle formée en partie d'hommes libres, qui n'avaient jamais été vraiment intégrés au système féodal, en partie de serfs émancipés, en partie de vassaux non fiefés, ou encore d'aventuriers de toute sorte : il reste qu'elle ne peut pas être caractérisée historiquement par l'origine sociale de ses membres, mais seulement par la fonction nouvelle qu'elle a progressivement remplie, et par les formes d'organisation et les institutions politiques qu'elle s'est données. Par là, elle constituait un système sociétal structurellement nouveau et formellement incompatible avec le système patrimonial, quel que soit le degré de sa cohabitation concrète avec les catégories dirigeantes du système féodal.

assurant sa subsistance autrement que par la culture directe du sol ou par l'exploitation politique du produit de cette activité. Le bourg commence alors à s'affirmer dans une certaine opposition systématique face au terroir environnant. À mesure que les métiers acquièrent et consolident leur autonomie, à mesure qu'ils s'associent dans la création des institutions communales pratiquement souveraines, une déchirure s'ouvre dans le système patrimonial, à travers laquelle vont se trouver opposés progressivement le système bourgeois centré sur la ville et tourné vers elle et le système seigneurial centré sur la terre, et tourné vers elle même lorsque sa classe dominante adopte une résidence urbaine.

Le système économique urbain qui se forme ainsi doit cependant être contrasté, non seulement avec le système patrimonial, mais également avec le système capitaliste qui va se développer à partir de lui en brisant ses traits les plus caractéristiques (cette opposition a été si fortement perçue que les institutions proprement urbaines-bourgeoises - notamment les corporations - ont été identifiées dans un même rejet aux institutions féodales par la révolution libérale).

Ainsi, il n'existe pas dans le système de la ville médiévale un véritable marché généralisé des produits¹¹. Pour qu'un tel marché puisse se former, il faut que les produits, en tant que valeur d'échange, se détachent complètement du système de rapports concrets qui lie les producteurs aux consommateurs dans le cadre d'une communauté donnée, et qui intègre ainsi l'activité de production conformément aux caractéristiques d'usage du produit. Dans la ville médiévale, l'artisan ne travaille pas pour un marché concurrentiel *abstrait* dont il percevrait les sollicitations par l'intermédiaire des *fluctuations des prix*, mais pour une demande directe de biens définis comme valeurs d'usage. Parallèlement, la monnaie ne joue pas encore le rôle d'un médium abstrait et généralisé. Dans la mesure où les instruments du travail ne sont pas encore détachés du travail lui-même et de la compétence, elle n'acquiert pas encore le statut de capital productif¹². Dans le cadre corporatif, les instruments de production sont loin d'être de pures et simples marchandises, et il en est à plus forte raison de même en ce qui concerne le travail qui ne possède pas encore

¹¹ La formation d'un système d'échanges commerciaux dépassant largement le cadre de la ville n'est pas une caractéristique interne du système économique ici décrit ; il représente plutôt, en même temps, une survivance du type d'échange marginal et extérieur, qui s'était déjà développé dans le système patrimonial, et l'amorce d'un développement qui aboutira finalement à la formation d'un système de *libre-échange* dont l'instauration ne pourra être réalisée que par la destruction des institutions urbaines-bourgeoises, et féodales. En tant que structure type, la ville du Moyen Âge et de la Renaissance ne dépend pas essentiellement des relations commerciales extérieures, elle n'est pas un élément spécialisé dans un système économique plus vaste. D'ailleurs, elle ne contrôle pas institutionnellement ce réseau d'échanges, et elle ne peut agir sur lui que par le moyen de ce qu'on peut appeler sa politique étrangère. La « rivalité » entre les villes possède ainsi un caractère beaucoup plus politique (et souvent militaire) que spécifiquement économique. La régulation des échanges intercommunautaires a d'ailleurs joué un rôle essentiel dans la constitution des États nations, et sa réalisation a définitivement marqué la fin de l'autonomie de type sociétal du système urbain proprement dit.

¹² À ce niveau, la richesse monétaire accumulée n'apparaît pas comme « capital », mais comme « trésor ».

la forme générale abstraite de la « force de travail ». Dans l'ensemble, l'usage de la monnaie, bien que généralisé dans le fonctionnement du système, reste lié à des transactions concrètes qui ont leur origine dans un système de besoins naturels et culturels qui est extérieur à la logique propre du système économique.

Dans la ville, la division du travail possède un caractère segmentaire et non pas fonctionnel. Elle est essentiellement déterminée par les qualités d'usage concrètes soit des matières premières, soit des produits terminés. Elle reste presque nulle à l'intérieur des différents métiers, où le processus de production consiste avant tout dans la mise en oeuvre d'un savoir-faire traditionnel qui n'est pratiquement pas analysé. Ce savoir-faire, au même titre que l'outil, est en quelque sorte la propriété du métier organisé pour sa mise en oeuvre et sa transmission. Ainsi, ni l'acquisition de la compétence, ni celle de l'outil ne sont « libres ». La participation à la production est médiatisée par la participation communautaire à la corporation, et réciproquement. Le métier possède ainsi à un fort degré le caractère d'une communauté primaire ayant non seulement ses règles et ses coutumes professionnelles, mais aussi sa fonction politique, son rituel religieux, son système de légitimation, ses codes culturels. Dans une telle situation, il n'existe pas de véritable marché du travail, sinon sous une forme résiduelle et marginale : il ne concerne que les tâches les plus basses, les plus irrégulières, celles qui sont réservées aux non-bourgeois, aux « étrangers », bref, à ceux qui préfigurent déjà, dans le système de la commune bourgeoise à stratification statutaire, le prolétariat en formation.

Ainsi que le dit Weber, l'économie urbaine apparaît donc comme un stade médian entre l'économie familiale, l'économie de « ménage », qui est à la base du système patrimonial, et l'économie nationale, l'économie de marché proprement dite, réglée seulement par des principes abstraits et universels, qui sera propre au système capitaliste.

Abordons maintenant la *dimension politico-institutionnelle du fait urbain*. C'est à partir du moment où l'activité économique dans le métier est devenue autonome par rapport au système des relations personnelles de l'ordre patrimonial, processus associé à une forte intégration particulariste des artisans dans le métier et des différents métiers dans la ville, qu'ont été développées les institutions politiques fondamentales de celle-ci.

Or, la commune urbaine médiévale n'est pas tellement caractérisée par tel ou tel ensemble précis d'institutions (au contraire, les institutions urbaines varient infiniment dans leur contenu) que par la *capacité, affirmée pour la première fois comme telle, de créer un ordre institutionnel objectif, relativement autonome et autocéphale*. La légitimité fondamentale de cet ordre institutionnel ne repose plus sur la validité préalable d'un ordre normatif intériorisé, mais sur la capacité sociale d'autorégulation, explicitée dans le cadre d'un mode d'association volontaire entre des groupes socioprofessionnels orientés vers la défense de leurs intérêts et vers la création d'un système de

rappports sociaux conforme à ces intérêts. Weber a beaucoup insisté sur le rôle typique joué par les confréries et les *coniurationes* dans la formation des nouvelles communautés urbaines bourgeoises.

Il convient d'insister sur la spécificité formelle du système institutionnel réalisé dans la commune urbaine. Dans le système seigneurial-patrimonial, les régulations proprement institutionnalisées ne sont pas orientées vers le contrôle des rapports sociaux *internes* de la seigneurie (ces derniers restent, au contraire, spécifiquement soumis à un ordre normatif intériorisé et à l'arbitraire seigneurial, et l'institutionnalisation des droits et devoirs réciproques, lorsqu'elle a lieu, y prend la forme typique d'une *expression* des usages coutumiers), mais sont tournées vers la régulation des relations extérieures que les diverses seigneuries entretiennent entre elles. Cette régulation n'est généralement pas effectuée dans le cadre des procédures politiques, elles-mêmes socialement réglées d'une manière précise (il existe bien certaines procédures d'arbitrage royal, impérial ou ecclésiastique, mais on a déjà vu qu'elles n'étaient pas spécifiques de l'ordre seigneurial considéré en lui-même) sur la base de principes de légitimation établis, mais à l'issue d'une confrontation directe des intérêts et des forces en présence, c'est-à-dire par la violence. Le résultat n'en est donc pas tellement l'instauration d'un ordre institutionnel proprement dit, qu'une *fixation, toujours provisoire, d'un état des rapports de force* qui peut être, et qui est de fait, à tout moment remis en question par la force. Dans le système féodal proprement dit, les relations d'allégeance, qui tissent un ordre sociétal par-dessus l'autonomie des divers fiefs, ne sont elles non plus pratiquement pas institutionnalisées, et la régulation des rapports entre seigneur et vassal reste essentiellement assurée par un « code d'honneur chevaleresque » intériorisé, dont on sait d'ailleurs tous les accommodements auxquels il se prêtait et le faible degré de prévisibilité de l'action qu'il assurait (voir le thème du « félon vassal ». Mais il y a plus, comme le montre Marc Bloch : c'est le faible degré d'« attentes », d'anticipation du comportement d'autrui, que le système comportait, d'où le thème, tout aussi fréquent, du « pardon » et de la « réconciliation »).

Il en va tout autrement dans la ville, où les institutions forment un véritable système de régulation interne, sanctionné d'une manière précise, rigoureuse et efficace (on peut citer ici les analyses de R. Ranulf sur l'« indignation morale » comme idéologie typique de la bourgeoisie, qu'il qualifie de « propension à la punition désintéressée », attitude qui est complètement absente de l'ordre féodal). Cela signifie que dans la ville, c'est le système de régulation et d'intégration du fonctionnement interne qui a été extériorisé au terme d'une procédure politique explicite, et qui est du même coup objectivé, dans le sens qu'étant produit explicite de l'action, il en devient du même coup l'objet et l'enjeu. On aborde donc pour la première fois le niveau des rapports proprement *politiques (polis)* ¹³.

¹³ Rien de tel n'existe encore dans les villes antiques et orientales. À Athènes, et surtout à Rome, le système institutionnel n'a rien d'un système spécifiquement urbain ; il préfigure plutôt les institutions de type étatique, alors que la ville en tant que telle reste essentiellement soumise à des régulations de type gentilice (dont l'institutionnalisation éventuelle

Le contraste entre le système politico-institutionnel de la ville et celui de l'État nation capitaliste est tout aussi grand. Dans la ville, la participation communale n'est pas médiatisée par des principes abstraits et généraux (notions de la citoyenneté moderne), mais par l'appartenance à des communautés socioprofessionnelles particularistes, ayant leurs propres critères d'intégration, et qui tendent à monopoliser *en tant que telles* la référence à la légitimité. L'identité communautaire et historique de la ville, c'est d'abord la référence à l'histoire des rapports entre les communautés qui la composent, à l'histoire de leur *association*. Cette structuration historique et communautaire de la ville se retrouve d'ailleurs, matérialisée, dans sa structure écologique (le « territoire » urbain n'a rien de l'abstraction formelle, juridique, du « territoire » national).

Si les institutions apparaissent ainsi comme le produit de l'histoire *sociale* de la ville, le principe de légitimité qui fonde l'unité sociétale de celle-ci paraît donné, sous la forme d'un ordre éthico-politique que les institutions ont la charge de réaliser. Cet ordre fondamental n'est pas comme tel enjeu de conflits. Les conflits prennent la forme d'une concurrence autour des positions économiques, statutaires et politiques respectives des différents groupes à l'intérieur du système (luttons corporatives), beaucoup plus que celle d'une lutte portant directement sur le système sociopolitique proprement dit. Il s'agit de conflits de pouvoir et non encore de conflits de légitimité. Il en sera tout autrement dans le cadre de l'État nation où le conflit de classe proprement dit porte sur les principes constitutionnels qui assurent la légitimité du pouvoir d'État et donc l'intégration ultime de l'ordre social. L'enjeu n'est plus posé en termes de positions dans le système, mais en termes d'alternatives sociétales explicitées au niveau du système institutionnel global, c'est-à-dire dans l'État lui-même.

Dans la ville corporative médiévale, on ne peut donc pas parler vraiment d'une explicitation institutionnelle (constitutionnelle) du système de légitimation. Les villes ne possèdent pas de *constitutions* proprement dites. Les chartes octroyées (l'octroi ayant d'ailleurs le plus souvent un caractère fictif) et les conjurations ont beaucoup plus la fonction de garantir d'une manière défensive l'autonomie du système urbain vis-à-vis de *l'extérieur*, que de fonder l'ordre institutionnel interne en explicitant les principes de son fonctionnement et de sa *transformation*.

La culture possède dans la ville médiévale un caractère très particulier, si on la compare avec l'objectivité sociologique qu'elle possède dans la société capitaliste. Rétrospectivement, la ville apparaît bien comme le lieu d'une création culturelle intense et très diversifiée, qui diffère fortement dans son mode de production et sa signification fonctionnelle de l'activité culturelle de

reste purement « expressive » ou alors ne possède qu'un caractère fragmentaire et marginal : ainsi les organisations de type corporatif qui se forment à Rome ne parviennent jamais à s'articuler en un système total et autocéphale en produisant leur propre structure d'intégration politique. Ce contraste est attesté par la dualité même du système juridique romain. Nous reviendrons plus loin sur cette question).

type ethnologique. Et pourtant, si on examine de plus près les modalités propres de production de cette culture, on constate que la ville ne connaît guère, avant le développement industriel, un ordre distinct de valeurs et de productions dites culturelles, opposées aux valeurs et productions ordinaires, économiques. La discrimination entre les produits ne se fait pas encore sous la forme d'une opposition polaire, d'une opposition de *nature*, mais sous celle d'une gradation continue dans l'échelle de la perfection sociale, éthique et esthétique. L'art ne se sépare point encore de l'artisanat, l'artiste de l'artisan ¹⁴.

La culture apparaît ainsi comme une référence idéale et unitaire qui oriente théoriquement - l'ensemble des comportements sociaux. En littérature, elle est drame plutôt qu'épopée ou roman ; dans les arts plastiques, elle est sculpture et fresque plutôt qu'architecture ou tableau - la peinture ne se détachant de l'œuvre architecturale pour devenir tableau, objet de transaction, d'appropriation et de consommation privée qu'à mesure où apparaît, dans les villes italiennes et flamandes notamment, une bourgeoisie au sens moderne du terme, qui est celui d'une opposition qui se développe au sein des classes productives de la ville et qui finira par faire éclater son ancienne unité, et non plus celui d'une opposition entre états dans le cadre du monde féodal ¹⁵.

En bref, la culture est bien constituée dans le cadre de la ville, soumise à ses règles propres, mais elle n'y apparaît pas encore, comme ce sera le cas dans le système de l'État bourgeois capitaliste, comme une antithèse globale et substantifiée et comme une protestation « humaine » élevée à l'encontre de l'univers « déshumanisé » et « déraciné » des institutions économiques et politiques (cf. le mouvement romantique). Au contraire, elle s'exprime en parfaite correspondance avec l'ordre éthico-politique qui assure la légitimation et l'intégration de la structure communautaire. En un mot, la culture se constitue progressivement, dans le système urbain, sous la forme de la culture *classique humaniste*.

Pour mettre en relief les conséquences théoriques d'une approche structurelle - et non descriptive - du phénomène urbain, nous allons terminer ce paragraphe en confrontant rapidement le type de la ville *sociétale* tel qu'il vient d'être construit et historiquement situé, au modèle général de la ville *préindustrielle* tel qu'il est défini par Sjoberg dans *The Preindustrial City* ¹⁶. Nous choisissons cette référence parce qu'elle représente sans doute le plus important travail récent de synthèse entrepris dans la perspective descriptive à laquelle nous nous opposons principalement. On verra que les deux modèles en question ne présentent guère de ressemblance, ni quant à leur forme théorique, ni quant à leur localisation historique ¹⁷.

¹⁴ Cf. à ce sujet Raymond Williams, *Culture and Society, 1780-1950*, Londres, Pelican Books, 1966 (1958).

¹⁵ Cf. Élie Faure, *l'Esprit des formes*, Paris, J. J. Pauvert, « Le livre de poche », 1964.

¹⁶ G. Sjoberg, *The Preindustrial City*, Glencoe, The Free Press, 1960.

¹⁷ Comme premier indice, on peut déjà signaler que G. Sjoberg ne fait pratiquement pas allusion à la formation des communes bourgeoises (phénomène qu'il considère comme purement local et marginal par rapport aux cinq ou six millénaires qu'a duré la ville « pré-industrielle »), et qu'il passe sous silence les analyses que Max Weber lui a consacrées.

Conformément à la tradition, Sjoberg distingue trois types de systèmes sociaux : la *folk-society*, société de subsistance pré-littéraire et pré-urbaine, qui n'assure pratiquement la formation d'aucun surplus et ne connaît par conséquent pas de division en classes ; la société féodale, caractérisée au niveau technique par le recours à la force animale ; c'est une société à écriture, connaissant une division du travail assez poussée même si elle est traditionnelle et non pas systématique, et l'appropriation d'un surplus y sert de base à la constitution d'une classe dominante qui s'établit dans la ville ; celle-ci est ainsi un sous-système fonctionnel de la société féodale en général ; enfin, la société *industrielle*.

La ville « féodale » possède selon Sjoberg un certain nombre de caractéristiques constantes :

- Domination sur la campagne et tendance à la formation de systèmes hégémoniques de type impérial ;

- Existence d'une classe dominante féodale à résidence urbaine. La structure de classe est rigide. Le pouvoir politique y est dominé par l'aristocratie féodale héréditaire (avec ou sans l'appui d'une classe de fonctionnaires de type bureaucratique), soit directement, soit par l'intermédiaire d'un prince choisi parmi elle ; l'exercice du pouvoir est de type absolu, et conserve un caractère sacré même lorsque le roi ne détient plus directement la fonction religieuse suprême ;

- La religion, comme la culture en général, possède conformément à la structure de classe, des formes « élevées » (mystico-spéculatives) et des formes « basses » (superstitions) très contrastées. Des groupes sectaires y reflètent l'existence des hors-castes. La classe dominante monopolise généralement les positions supérieures de la bureaucratie religieuse ;

- La connaissance littéraire est l'apanage des classes supérieures : ainsi se produit une scission dans le système des connaissances. Le savoir-faire technique et pragmatique reste exclusivement l'apanage des classes inférieures et n'est l'objet d'aucune spéculation. Les intellectuels de leur côté se consacrent essentiellement à la légitimation des classes dominantes traditionnelles et à l'interprétation des traditions sacrées. Elles bénéficient comme telles d'un haut statut ;

- Il existe dans toutes les villes féodales une tendance à la formation de guildes professionnelles, qui servent non seulement à l'organisation interne des métiers, mais surtout de tampons entre leurs membres, par ailleurs démunis de tous droits dans le système, et l'arbitraire de la classe dominante. Les guildes ont donc essentiellement un caractère protectif.

Le modèle ainsi tracé est beaucoup plus proche du type marxiste du « mode de production asiatique » et du « despotisme oriental », que de celui de la cité médiévale européenne. Sjoberg écrit d'ailleurs, en critiquant la thèse

de Pirenne selon laquelle les villes ont en Europe réalisé leur indépendance contre l'ordre traditionnel qu'elles cherchaient à détruire, que le mouvement bourgeois n'a été qu'un bref intermède sans signification, auquel il oppose les six ou sept millénaires d'existence extra-européenne de la cité « féodale ».

La critique fondamentale que nous adressons à Sjoberg ne touchera pas à la cohérence propre du domaine empirique qu'il analyse sous le nom de ville féodale (même si cette appellation est contestable). Par contre, il nous semble que, sur le plan théorique, toutes les informations qu'il accumule portent à faux dans la mesure où elles concernent, non le système urbain pris dans sa spécificité, mais plutôt la *société rurale traditionnelle* considérée dans sa généralité. Cette société est simplement analysée par Sjoberg sous l'angle particulier des villes qu'elle comporte. S'il est vrai que la classe dirigeante patrimoniale réside fréquemment dans les villes et que c'est à partir de celles-ci qu'elle exerce son pouvoir, il ne nous paraît pas pour autant légitime de la qualifier de « classe urbaine ». En effet les bases économiques et politiques de son pouvoir ne sont pas enracinées dans le fonctionnement du système urbain : ce pouvoir reste essentiellement fondé sur l'exploitation et la domination d'une société rurale beaucoup plus large. De même, les activités économiques non agricoles et les activités culturelles qui se développent dans les villes n'ont d'importance que relativement à la classe dominante. Elles restent par contre tout à fait marginales si on les confronte à l'ensemble de l'activité économique et à l'ensemble de modèles culturels de type communautaire qui assurent réellement le fonctionnement du système sociétal pris dans son ensemble. À la limite, on ne peut même pas parler dans ces conditions de « système urbain ». Marx remarqua déjà que « l'histoire [...] asiatique offre l'image d'une sorte d'unité indifférenciée de la cité et de la campagne », et que « les grandes cités proprement dites [y] doivent être considérées comme de simples camps de nobles, institutions superfétatoires au-dessus de l'organisation économique proprement dite ». Et il écrit dans le même texte¹⁸ : « L'histoire ancienne est l'histoire de la cité. Mais les cités ont pour base la propriété foncière et l'agriculture. [...] Le Moyen Âge [...] part de la campagne, centre de l'histoire, dont le développement se déroule ensuite dans l'opposition de la cité et de la campagne; c'est l'urbanisation de la campagne, et non, comme dans l'Antiquité, la « ruralisation » de la cité. »

Ainsi, le type sociétal dont Sjoberg fait la description du point de vue des villes qu'il comporte reste un type sociétal rural traditionnel. Au Moyen Âge, par contre, et semble-t-il pour la première fois d'une manière claire et systématique, on assiste à la formation d'un type sociétal *centré sur la ville et les activités productives non agricoles*. Pour la première fois on peut donc parler sans anachronisme d'opposition ville-campagne.

D'ailleurs l'argument essentiel sur lequel Sjoberg établit la cohérence de son type urbain, la durée historique et l'homogénéité formelle de celui-ci, tend

¹⁸ Karl Marx, « Formes précapitalistes de la production », *Principes d'une critique de l'économie politique*, dans *Oeuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, p. 321.

plutôt à infirmer sa thèse. En effet, la durée et l'homogénéité des formes sont ici complémentaires, et elles ne concernent pas en fin de compte les villes elles-mêmes, qui naissent et meurent avec les empires qu'elles fondent, mais bien les sociétés agraires qui produisent de telles villes tout en restant étrangement pareilles à elles-mêmes à travers les millénaires, derrière la façade de l'histoire « urbaine » événementielle : c'est justement ce que Marx appelle le caractère « superfétatoire » ou parasitaire des systèmes de régulation institutionnels Produits dans les villes : les caprices institutionnels des classes dominantes n'ont pas plus de prise, sociologiquement parlant, sur le système d'action centré sur la campagne, que les caprices de la nature (le cas de l'Inde est sans doute extrême : pays de villages communautaires couvert des vestiges monumentaux laissés par ses conquérants, ses législateurs, ses maîtres successifs, et qui les a « digérés » tous, dans un syncrétisme où dominant le système des castes et les systèmes d'intégration des communautés primaires, ceci étant dit sans référence à l'Inde moderne). Reste le fait fondamental de l'exploitation de type parasitaire, qui n'est pas tellement le fait d'une classe sur une autre (les rapports de classe exigeant une certaine réciprocité fonctionnelle) que d'un système sociétal tronqué sur un autre. On est alors dans le cadre des rapports de caste ¹⁹.

Aux villes qu'examine Sjoberg, il manque ainsi toujours un élément essentiel du système d'action : le système économique. La ville féodale dont il parle est économiquement une ville parasite de la campagne, qui vit d'une exploitation non pas économique mais *politique* de la campagne. Elle est le centre politique et culturel d'une société rurale. Or il en va tout autrement de la ville « sociétale » de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, qui est centrée d'abord sur elle-même, dont les institutions sont orientées vers la régulation des rapports sociaux internes beaucoup plus que vers la domination extérieure. Weber considère ainsi que des villes comme Gênes et Venise sont à mi-chemin entre le type pur de la ville corporative et communale et le type de la ville hégémonique antique. On pourrait dire également qu'elles préfigurent déjà la formation d'un système de relations coloniales entre une métropole et des territoires étrangers soumis à une économie de traite. Leur structure sociale, essentiellement orientée vers l'exploitation d'un réseau commercial extérieur, a servi de base à l'établissement d'un despotisme aristocratique plutôt qu'au développement d'institutions communales bourgeoises.

En un mot, le système politique aussi bien que le système économique de la ville communale y sont endogènes et de caractère spécifiquement urbain.

¹⁹ Les modèles qui assurent l'intégration et le fonctionnement interne des communautés productives de base sont fondamentalement du type culturel-normatif. La communauté représente à ce niveau une réalité sociétale. En ce qui concerne l'unité réelle que compose l'en semble des communautés réglées selon les mêmes modèles, il convient peut-être de parler de civilisation. Enfin, s'agissant du système sociétal construit à partir de la domination politico-institutionnelle de la caste dirigeante, nous disons qu'il est « tronqué » pour indiquer la dissymétrie existant entre le système institutionnel et la base économique. Voir à ce sujet l'analyse marxiste de « mode de production oriental ».

D'une manière plus générale, on peut aller jusqu'à contester la légitimité méthodologique de l'opposition directe que Sjöberg fait entre la ville industrielle et la ville préindustrielle. En effet, les caractéristiques de l'une comme de l'autre ne sont pas propres à un système spécifiquement urbain, mais à un type sociétal qui les déborde et les intègre, et dont elles ne sont alors qu'un élément partiel. Méthodologiquement, nous avons déjà vu qu'une telle confrontation directe d'éléments isolés de systèmes sociétaux, même si elle s'appuyait sur la permanence évidente de certains traits représentatifs (à caractère surtout écologique) était critiquable. Seules les villes corporatives et autocéphales du Moyen Âge et de la Renaissance nous paraissent posséder un caractère sociétal dans la mesure où elles intègrent, au moins virtuellement et tendanciellement, la totalité des dimensions du système d'action et plus encore, dans la mesure où elles représentent un *moment* crucial dans le développement historique de ce système, un moment de passage entre ce que Marx appelle le mode de production féodal et le mode de production capitaliste. À ce niveau, il n'importe pas, pour apprécier l'importance théorique du phénomène, que les villes en question n'aient eu en fin de compte qu'une existence relativement éphémère, et même que le modèle qui peut être dégagé du processus *cumulatif* de transformation sociétale qui a coïncidé avec leur formation, n'ait été nulle part, ou peu s'en faut, réalisé à l'état pur.

Nous allons terminer maintenant cette discussion en examinant très brièvement certaines caractéristiques de la cité *grecque*, qui par différents aspects, a pu apparaître comme le prototype de la ville sociétale, et qui pourtant, de notre point de vue (et nous ne faisons en cela que suivre Weber), n'est jamais parvenue à intégrer dans un système proprement urbain certaines dimensions essentielles du système d'action. Les fondements économiques de la *cité* , notamment, y sont toujours restés tributaires d'une économie rurale, et le développement même des activités commerciales et artisanales dans la *ville* s'est effectué, fondamentalement, à l'encontre de ses principes propres d'intégration. En effet, l'économie rurale antique est toujours restée dominée, d'abord par les rapports patrimoniaux des phratries et des *gene* , puis par l'esclavage. Or, pas plus le rapport patrimonial que le rapport de maître à esclave ne furent intégrés dans le système spécifique de la citoyenneté et dans les institutions politiques urbaines. Dans ce sens, l'économie n'était pas un élément interne du système urbain : elle en représentait en quelque sorte la base ou la *condition extérieure* , une sorte de donnée préalable. Il est vrai qu'un certain artisanat urbain s'est développé dans les cités grecques et surtout à Athènes et à Corinthe, mais il n'est jamais parvenu à y former une véritable classe politique autonome, analogue à la bourgeoisie européenne. Il était constitué, comme on l'a déjà dit, essentiellement par des individus ayant le statut d'étrangers (étrangers proprement dits, affranchis, ou esclaves travaillant pour le bénéfice d'un patron). La citoyenneté de plein droit et l'entière participation à la vie de la cité restaient déterminées par des principes d'appartenance de type archaïque et étrangers de toute façon aux activités proprement urbaines ²⁰. Il convient ainsi de distinguer l'aspect cité et l'aspect ville, aspects

²⁰ Le citoyen à part entière est le guerrier propriétaire de terre dans le cadre de son *genos* , et dans toute la mesure du possible libéré de tout travail par la possession d'esclaves.

qui sont restés fortement disjoints dans la société grecque, et ceci jusque dans le dualisme écologique de la polis et de l'asty. L'appartenance à la cité reste donc fondée sur un principe exogène à la ville, sur le *genos*, et non comme au Moyen Âge sur un principe interne d'association et sur la participation aux activités productives proprement urbaine. Il est vrai, comme le remarque Gustave Glotz, que toute la construction de la cité n'a pu se faire qu'au travers d'une lutte contre le *genos*. Mais en l'absence d'un *principe endogène, spécifique d'identification communautaire*, cette lutte s'est appuyée essentiellement sur des individus plus ou moins libérés de la communauté familiale, aboutissant ainsi à ruiner la dimension communautaire de la ville et orientant le développement vers la constitution d'États plus larges²¹. Mais ceux-ci, de leur côté, devant l'état des techniques productives, ne pouvaient s'appuyer, en ce qui concerne le système de production économique, que sur le maintien des communautés primaires de type traditionnel, ou sur l'exploitation latifundiaire au moyen d'esclaves.

Weber montre qu'il en va de même dans les villes de l'Inde et de la Chine. En Inde, le système des castes d'une part, et l'appartenance aux communautés de base de l'autre, ont toujours constitué une base d'appartenance et d'intégration sociales plus puissante que les institutions urbaines proprement dites. En Chine, c'est le système agnatique qui a eu cet effet. L'habitant de la ville, avant d'en être le citoyen, appartenait légalement à son village, où se trouvait le temple de ses ancêtres. Le développement très précoce des institutions impériales, à l'autre extrémité, a eu un effet semblable. Dans ces conditions, ni en Grèce, et encore moins en Inde et en Chine, la ville n'a pu se développer pleinement pour constituer en tant que telle un *système d'action* produisant son ordre socio-institutionnel propre.

²¹ Cf. Gustave Glotz, la Cité grecque, Paris, Albin Michel, « L'Évolution de l'humanité », 1968 (1928).

Type 2.

La ville industrielle

[Retour à la table des matières](#)

Quelles qu'aient été sa cohérence et sa spécificité structurelles, le modèle de la ville sociétale n'a jamais représenté un mode d'organisation sociale dominant sur de vastes régions et pendant une période prolongée, au même titre que les types de sociétés patrimoniale et capitaliste. C'est seulement dans la mesure où il s'est identifié pendant plusieurs siècles au *sens cumulatif du changement historique* qu'il a manifesté son hégémonie, et ceci sans égard aux limites qui ont été imposées à son épanouissement par le maintien et même la restauration de la société patrimoniale après le Moyen Âge, ainsi que par le développement du capitalisme dès la fin de cette époque. Et si la ville a bien représenté un ensemble de conditions fondamentales du développement du capitalisme industriel, il n'est pas possible de ne voir en elle qu'un stade initial dans le développement de ce dernier système sans nier du même coup toutes les caractéristiques systématiques sur lesquelles nous avons insisté.

On sait que Weber a consacré une grande attention aux conditions de développement du capitalisme dans la ville du Moyen Âge et de la Renaissance, tant au niveau du développement du système d'attitudes culturelles qu'à celui de la formation des institutions. Par contre Marx, qui a toujours attribué une grande importance conceptuelle à la division entre la ville et la campagne, ne paraît pas avoir envisagé *l'autonomie structurelle* d'un mode de production urbain intermédiaire entre le mode de production féodal et le mode de production capitaliste. La ville n'apparaît donc jamais chez lui comme une catégorie sociétale. Il considère les caractéristiques de la cité médiévale tantôt comme des traits propres au système féodal (ainsi, il assimile pratiquement dans la même notion de féodalité, non seulement le système des rapports sociaux fondés sur le *foedum*, mais encore le mode de production des communautés agraires traditionnelles dominées par le système seigneurial, et les rapports de production particularistes des corporations médiévales), tantôt comme manifestant déjà une phase initiale du développement du capitalisme.

Si l'on considère séparément les différentes institutions économiques, politiques et culturelles de la commune urbaine, il est certes possible de n'y voir qu'une étape intermédiaire dans le processus de développement de la société

capitaliste. Ainsi, le *travailleur* y est déjà détaché de la terre avant de l'être de ses outils²² ; il est d'abord libéré de son asservissement personnel au seigneur avant de devenir force de travail affranchie de l'intégration « primaire » dans le métier communautaire ; le *produit* cesse d'être immédiate subsistance liée à la nature et au besoin, pour devenir produit du travail, sans cependant devenir déjà pure valeur marchande intervenant comme telle dans le cycle de reproduction du capital ; la *division sociale du travail* s'y présente sous une forme hautement développée, mais elle ne possède pas encore la forme de la division manufacturière du travail, où le producteur direct perd tout contrôle sur son produit fractionnaire (celui-ci est dénué de valeur au sein du processus manufacturier de production, puisqu'il n'est plus qu'un moment interne de la transformation du produit, et que ce dernier n'a de valeur qu'au terme du cycle, comme produit *social*), et qui suppose par conséquent la concentration des moyens de production dans les mains du capitaliste ; le *marché* est bien déjà intériorisé comme médiation dans le fonctionnement du système propre de production, mais il ne devient pas encore marché universalisé (pluralité des marchés « concrets » qui sont chacun liés à un besoin particulier beaucoup plus qu'à la circulation généralisée de la valeur marchande et du capital - et alors, les marchands n'interviennent encore que comme simples intermédiaires entre des besoins et des valeurs d'usage) ; la *monnaie* acquiert la fonction de moyen terme généralisé dans la circulation des marchandises, sans devenir encore capital, le capital supposant l'existence du « travailleur nu », etc.

À voir les choses de la sorte, on saisit effectivement dans la ville un moment transitoire de la genèse du mode de production capitaliste, mais on néglige le fait fondamental que cet ensemble de caractéristiques qu'on vient d'énumérer y possèdent une cohérence structurelle *interne*, qu'elles sont toutes les produits d'un même système de régulation institutionnel, d'un seul et même mode de « rationalité économique », qui sont aussi différents du système d'intégration culturelle-expressive de la communauté seigneuriale, que du système des institutions abstraites et universalistes de l'État et de l'économie capitalistes libéraux.

Mais il y a plus. L'argument, en fin de compte fonctionnaliste, qui se fonde sur l'interdépendance systématique des différents éléments d'une structure sociale pour affirmer le caractère sociétal de celle-ci, aboutit toujours à construire l'objet selon le seul critère tiré de l'évidence d'une certaine stabilité historique de la structure. Or comme une telle évidence ne peut résulter à son tour que de la projection d'un certain modèle de structure concrète sur la réalité historique, la démarche est condamnée à tomber, soit dans l'arbitraire, soit dans le fonctionnalisme dogmatique qui fait du maintien de la stabilité non une conséquence purement empirique de la structure, mais une condition et, en quelque sorte, un postulat de l'analyse. Or ce n'est pas sur ce terrain que nous nous situons pour saisir la cohérence structurelle objective d'un système sociétal, mais directement sur celui du changement historique, et plus exactement sur celui du *mode de production social du développement historique*. À

²² Marx dit que dans le système corporatif, le travailleur et les moyens de production restent soudés ensemble « comme l'escargot à sa coquille » (le Capital, livre I, chap. XIV).

ce niveau, il est évident que la ville tient sa cohérence, non de son « équilibre » interne, mais essentiellement du fait qu'elle représente le moment décisif de rupture de la société traditionnelle. Dans la mesure où le système institutionnel de la ville, pour la première fois, est le produit explicite, et en quelque sorte instrumental, de l'action politique, c'est avec la forme de la commune urbaine que le système d'action acquiert le moyen systématique d'agir *sur lui-même, de devenir son propre objet* non transcendantalisé, à travers l'émergence des conflits qui, pour la première fois également, apparaissent comme des *conflits sociaux au plein sens du terme* (dans la forme traditionnelle de société, les « acteurs » sociaux ne s'affrontent pas directement comme tels, mais d'une certaine manière par « dieux interposés »²³). On passe ainsi de l'historicité purement expressive, récapitulative de la société traditionnelle, tournée vers le passé, l'identité et la légitimation, à une historicité instrumentalisée, conflictualisée, politisée et autoproduitive.

Il n'est pas alors étonnant que le système structurel de la ville ait été, si on le compare aux formes d'organisation antérieures, éphémère, et qu'il ait presque immédiatement été remis en question par cela même qui faisait son essence, au sens typologique ou structurel du terme.

C'est ainsi que la ville portait déjà en elle, comme dépassement des contradictions²⁴ qu'elle produisait, la formation de l'État et le développement de la rationalité capitaliste. C'est seulement à partir de l'existence de la commune bourgeoise médiévale que le problème de l'État moderne et de l'économie capitaliste se trouve posé, dans la mesure où existent les moyens de les produire, cette production impliquant alors le dépassement du niveau de la ville comme cadre d'intégration, et son dépérissement comme réalité sociétale²⁵.

En effet, le cadre économique, institutionnel et culturel de la ville était incompatible avec l'extension et la généralisation des exigences qu'elle avait

²³ C'est là par exemple le thème du film *le Dieu noir et le diable blond* de Glauber Rocha, thème qu'on retrouve aussi dans les analyses picturales de Visconti.

²⁴ Par « contradiction » nous entendons, avec Marx, un facteur *structurel* de conflit, qui a pour effet de rendre récurrent le conflit, dans le sens qu'il ne peut être supprimé, ni par l'éventuel « éclatement » de la société (chaque partie issue de l'éclatement étant vouée à reproduire en elle-même le conflit), ni par une « cicatrisation » opérée dans le système d'intégration symbolique (puisque la permanence structurelle du conflit a pour premier effet de briser la légitimité inhérente au système symbolique). Lorsqu'un conflit social est ancré dans une « contradiction », la seule solution à long terme consiste dans l'établissement répressif d'une structure extériorisée, institutionnalisée, de contrôle, reposant sur un pouvoir de domination, et dès lors sujette à être renversée d'une manière révolutionnaire.

²⁵ Le rapport État-territoire national apparaît comme une abstraction et une généralisation formelle du rapport ville-campagne, ce qui signifie aussi que ce dernier est, structurellement, incompatible avec l'État et le système capitaliste. Par contre, face à l'abstraction du rapport État-territoire, se développe une opposition concrète capitale-province qui témoigne du caractère idéologique de l'idée abstraite de l'État suprasocial, de l'État « un et indivisible ». On peut dire que le rapport capitale-province dément l'universalité « culturelle » de la *nationalité* territoriale, comme le rapport des classes dément l'universalité « institutionnelle » de la *citoyenneté*. D'un côté, l'unité du territoire national est rompue par la domination bureaucratique de la capitale ; de l'autre, l'égalité politique des citoyens recouvre la réalité de l'État comme instrument de la domination institutionnelle d'une classe.

eue-même produites, et celles-ci sont peu à peu entrées en conflit avec les caractéristiques les plus spécifiques du système urbain proprement dit, échappant progressivement à sa capacité de contrôle et d'intégration (système des guildes et des corporations, institutions politiques de la commune, système des statuts socioprofessionnels fortement institutionnalisés, etc.). En exerçant une pression continue en faveur d'un cadre sociétal non seulement plus large, mais plus homogène et moins communautaire, cadre qui fut réalisé sous la forme de l'universalisation de la propriété privée et du marché et de la création de l'État nation, c'est surtout le développement de l'économie industrielle qui a finalement abouti à la destruction des institutions urbaines, ou du moins à leur complète marginalisation par rapport aux nouveaux modes d'institutionnalisation à travers lesquels s'est formée la société moderne.

D'ailleurs, si le système urbain a été une des conditions fondamentales du développement de la société industrielle capitaliste et de l'État, ce développement n'a rien en lui-même de spécifiquement urbain. Il représente plutôt, progressivement, le complet dépassement de l'opposition ville-campagne. De plus, ce fut à la campagne que furent franchies certaines étapes décisives de l'industrialisation capitaliste. C'est dans les campagnes anglaises que la rupture des systèmes traditionnels d'intégration communautaire et familiale s'est produite d'abord sur une grande échelle, à la suite d'une révolution intervenue dans la technologie et les rapports sociaux de production agricole (nouvelles formes d'assolement, phénomène des *enclosures*, puis remplacement dans l'artisanat rural du *cottage system* par le *factory system*²⁶). Ainsi, le processus de mobilisation qui a transformé les producteurs attachés aux moyens de production par l'intermédiaire de la possession et de la famille en une force de travail abstraite, semble s'être développé d'abord d'une manière plus radicale dans les campagnes que dans les villes traditionnellement attachées à la sauvegarde de leurs institutions corporatives. Ce processus de mobilisation paraît donc avoir ses racines à la campagne avant d'exprimer un phénomène d'attraction urbaine. De plus, l'urbanisation proprement industrielle ne se nourrit pas seulement d'une main-d'œuvre arrachée à la campagne : c'est souvent à la campagne même qu'elle se produit dans ses formes les plus radicales, plutôt que dans les villes traditionnelles. On assiste en effet à la création de villes nouvelles à fonction industrielle quasi exclusive (cf. la formation des villes cotonnières du Lancashire, et plus tard des villes minières). En même temps, l'industrialisation entraîne une migration de la campagne vers les villes ; elle profite également de la révolution démographique qui s'est amorcée un siècle plus tôt, et qu'elle contribue ensuite à accélérer. Tout cela aboutit à bouleverser complètement la répartition écologique de la population et les formes d'habitat, rompant définitivement la correspondance très étroite qui s'était établie, dans la ville traditionnelle opposée à la campagne, entre la structure du système social et la structure écologique qui

²⁶ Cf. à ce sujet M. Dobb, *Studies in the Development of Capitalism*, 6e éd., Londres, 1954 ; cf. également Paul Mantoux, *la Révolution industrielle du XVIIIe siècle. Les commencements de la grande industrie anglaise*, 1906 ; Henri Pirenne, « Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme », *Bulletin de la classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique*, n° 5, 1914, p. 258 ss.

en était en même temps le symbole et la quasi-matérialisation. Ainsi le processus nouveau d'urbanisation n'a plus grand-chose à voir avec les formes traditionnelles de la ville, dont il ne représente en aucun cas une simple généralisation quantitative. *Les principes moteurs du développement, les systèmes régulateurs de l'activité économique et sociale ne sont plus désormais centrés sur le système urbain en tant que tel, mais directement sur le système industriel supra-urbain, et sur le système étatique*²⁷ qui représente d'une manière de plus en plus typique le cadre spécifique d'intégration de la société en voie d'industrialisation, notamment dans la mesure où c'est au niveau de l'État que s'expriment et se cristallisent les nouveaux rapports des classes, et que sont assurées les régulations fondamentales sur lesquelles reposent d'une manière de plus en plus formelle et systématique son fonctionnement (institution de la propriété mobilière privée et du contrat comme principes essentiels du droit privé, institution du sujet politique abstrait sous la forme du « citoyen », développement d'un système de légitimation universaliste qui rompt avec le communautarisme des institutions communales, etc.). Sur tout cela, la ville en tant que telle n'a plus prise, et elle est condamnée à devenir de plus en plus un cadre social particulier dont l'autonomie propre se résume à traiter d'un certain nombre de *conséquences locales, partielles, secondaires, du processus de développement* et du système de fonctionnement sociétal qui se situe désormais au-dessus d'elle. C'est donc sa consistance sociétale qui, radicalement, s'est trouvée transformée. À part cela, il est vrai que les villes deviennent d'une manière croissante le milieu du développement politique, économique, social et culturel (voir à ce sujet les observations de nombreux auteurs, de Park à Pizzorno et à Rémy).

Nous allons distinguer trois sous-types de la ville industrielle : la ville produite par le développement industriel, dont nous choisirons l'exemple aux U.S.A. plutôt qu'en Europe, la ville siège du développement industriel, et enfin la ville produite par l'urbanisation précédant l'industrialisation et l'intégration nationale.

²⁷ Le rôle de régulation et d'intégration croissant joué par la ville capitale n'est plus spécifiquement lié à son système urbain propre, mais à un système politique, économique et administratif national. En tant que ville à proprement parler, la capitale est moins le centre autonome que le lieu ou le milieu de ces activités. Ainsi, comme le remarque déjà Weber, il est caractéristique que l'accomplissement de ces fonctions nationales soit souvent associé à une perte de l'autonomie communale.

Sous-type 2 A : l'urbanisation produite par le développement industriel.

[Retour à la table des matières](#)

Manchester fournit l'exemple classique de la ville industrielle moderne. Ce n'est cependant pas de cet exemple que nous allons partir, mais de celui fourni par le développement de l'urbanisation aux États-Unis. En effet, le développement des premières villes industrielles anglaises s'est fait d'abord sous la forme d'enclaves ou d'îlots dans le système traditionnel, où la généralisation des rapports capital-travail et ses conséquences sur l'urbanisation se sont heurtées à la résistance des anciennes formes d'organisation artisanale et corporative.

Ainsi E. E. Lampard²⁸ montre bien le contraste qui existe entre le développement des industries nouvelles (par ex. l'industrie cotonnière) créées d'emblée dans le cadre capitaliste et aboutissant à la production d'un type de ville spécifique (Manchester), et le développement des industries traditionnelles, comme la métallurgie dans les Midlands. La ville nouvelle de Manchester a non seulement développé un ensemble très cohérent d'institutions formellement capitalistes (formation d'un marché du travail généralisé, développement d'un système de crédit industriel, remplacement des institutions paroissiales par une commission de police qui s'est imposée comme le véritable gouvernement municipal, etc.), mais elle a encore joué un rôle de premier plan dans le développement du mouvement libéral et donc dans la généralisation institutionnelle du système capitaliste au niveau de l'État. Le développement de l'industrie métallurgique est tout différent. La révolution technologique a d'abord porté sur les premiers stades du processus de production, qui étaient disséminés à la campagne, y entraînant la création de villes minières. Elle a, par contre, peu touché au début le centre traditionnel de finition qu'était Birmingham, qui est resté bloqué pendant plus d'une génération dans des traditions artisanales et corporatives. Ainsi, le développement du capitalisme est resté marginal à Birmingham pendant la plus grande partie du XIXe siècle.

²⁸ Cf. E. E. Lampard, « The History of Cities in the Economically Advanced Areas », *Economic Development and Cultural Change*, vol. II, 1955 ; L. Marshall, « The Emergence of the First Industrial City : Manchester », dans C. F. Ware (édit.). *Cultural Approach to History*, New York, 1940 ; Paul Mantoux, *la Révolution industrielle du XVIIIe siècle. Les commencements de la grande industrie anglaise*.

En Angleterre, la ville industrielle apparaît donc comme une réalité entièrement nouvelle et d'abord relativement isolée, et elle ne s'insère pas d'emblée dans un réseau de centres urbains plus ou moins spécialisés et hiérarchisés dans le cadre d'un système industriel capitaliste plus large qui n'a spécifiquement rien d'urbain.

Or, c'est en cela, à notre avis, que l'urbanisation industrielle s'oppose le plus nettement à l'urbanisation traditionnelle, où chaque cité était d'abord tournée vers son intégration et son fonctionnement interne ; au contraire la ville industrielle, dans la mesure où elle veut établir l'hégémonie du mode de production qui la caractérise, doit abandonner au profit d'un système plus large sa capacité propre de contrôle, pour ne plus exercer celle-ci que sur des aspects relativement secondaires du système d'action. L'exemple américain est parfaitement représentatif sur ce point (même si d'autres caractéristiques du système sociétal capitaliste industriel, et en particulier la polarisation des rapports sociaux sous forme de rapports de classe et la concentration du pouvoir d'institutionnalisation sociétal dans l'État y apparaissent peut-être avec moins de netteté que dans certaines parties de l'Europe).

Les États-Unis représentaient à l'aube du développement industriel capitaliste une société fondamentalement agricole où l'urbanisation, comparative-ment à l'Europe, était très peu développée, et où n'existait par conséquent pratiquement aucune des traditions propres à la commune bourgeoise, que ce soit dans le domaine économique ou politique. Les premiers centres urbains, sur la côte Est, s'étaient d'abord formés en relation étroite avec le commerce de type colonial qui liait l'Amérique à l'Europe. Selon Lampard, la principale ville, Philadelphie, n'avait en 1780 que 20 000 habitants, et les autres centres (New York, Boston, Baltimore, Charleston) ne dépassaient pas 10 000 habitants.

L'explosion urbaine qui s'est produite à partir de 1840 n'a pas d'abord été liée à l'industrialisation proprement dite, mais plutôt à ce que Lampard appelle un « colonialisme à l'échelle du continent » et surtout, dans les années 60-70, au développement extrêmement rapide des chemins de fer. Les villes nouvelles sont d'abord créées comme relais dans l'expansion vers l'Ouest (drainage des produits primaires et distribution des produits manufacturiers). C'est seulement après 1870 (fin de la « conquête des frontières ») que l'industrialisation proprement dite prend le relais du commerce continental lié à l'expansion territoriale comme principal facteur d'urbanisation.

Il reste que, dès l'origine, l'urbanisation s'est effectuée aux États-Unis dans le cadre, non du développement d'économies urbaines proprement dites, mais dans celui de l'établissement d'un système capitaliste orienté vers la mise en œuvre des moyens productifs et l'exploitation des ressources à une échelle continentale. Aussi bien les moyens de régulation mis en œuvre dans un tel développement que l'échelle territoriale de leur application n'avaient donc rien de commun avec le modèle de la formation des villes dans l'Europe médiévale. À l'exception encore une fois de certaines villes de l'Est (et du Sud), plus

proches du type européen de la ville multi-fonctionnelle, l'urbanisation a essentiellement pris aux États-Unis la forme de la constitution d'un réseau hiérarchisé de centres urbains fonctionnellement interdépendants dans le cadre du développement d'une économie capitaliste à l'échelle nationale. Ainsi, l'unité objective du système n'y est plus constituée au niveau des villes prises en tant que telles, mais au niveau d'un processus général d'urbanisation qui ne représente à son tour qu'une des dimensions particulières du processus de formation de la société industrielle capitaliste.

La ville industrielle type est d'abord formée en réponse aux exigences d'un marché abstrait²⁹ du travail, du capital et des produits ; elle se présente ainsi avant tout comme le lieu de la disponibilité des facteurs de production et de la concentration de la demande. De plus, le marché urbain n'est lui-même qu'un segment ou qu'un élément fonctionnel plus ou moins spécialisé d'un système national et international. Formellement, c'est surtout par la médiation généralisée des rapports capital-travail, rapports qui sont fondés à leur tour sur les institutions de la propriété privée des moyens de production, du salariat et de la concurrence sur le marché, que les habitants de la ville entrent en relation les uns avec les autres. Or ces institutions, de leur côté, sont « garanties » au niveau de l'État, ce qui signifie que c'est seulement à ce niveau qu'est assurée leur effectivité et qu'elles sont sanctionnées. D'ailleurs, la notion de citoyen ne désigne plus l'appartenance à la cité, mais à l'État nation, et c'est dans le même cadre qu'est assurée la liberté de commerce et d'industrie. Contrairement aux membres de la commune médiévale, les habitants de la ville industrielle ne sont donc plus liés communautairement à la ville par un système complexe de droits et d'obligations institutionnalisés. Typiquement, la ville tend à n'être plus que le lieu de leur participation au système productif *supra-urbain*.

Il faut ajouter tout de suite que le mode d'intégration communautariste ne disparaît pas pour autant de la ville. Cessant simplement de s'identifier à elle, il tend alors à s'y réfugier, sous la forme de communautés primaires dont les principes d'appartenance sont étrangers autant aux conditions de la résidence citadine qu'à celles de la participation au système de production³⁰. Dans les grandes villes américaines notamment, diverses communautés à caractère ethnique, national ou religieux, parviennent à maintenir un fort degré d'intégration particulariste. Ces communautés, à la différence des communautés professionnelles et statutaires des villes médiévales, ne sont généralement pas

²⁹ Cette abstraction est toute relative et elle ne s'entend que par opposition aux marchés concrets, liés à des produits bien définis et à des métiers fortement institutionnalisés, qui avaient caractérisé la cité médiévale. Considéré en lui-même, le marché de la période initiale d'industrialisation aux États-Unis n'a rien d'abstrait : il représente plutôt un champ de bataille où s'affrontent, selon des méthodes qui ne doivent pas grand-chose au principe formel de la libre concurrence, des intérêts assez « sauvages ». De toute manière, les institutions (étatiques) et les pouvoirs sociaux (intérêts privés organisés) qui structurent le marché, échappent pour l'essentiel au pouvoir d'institutionnalisation propre de la ville, qui tend au contraire à se développer sous leur entière dépendance.

³⁰ Au niveau de la structure sociale globale, il est évident que le système des rapports intercommunautaires recouvre et exprime des rapports de classe. Par contre, le mode d'intégration interne des communautés reste dominé par des mécanismes qui sont partiellement extérieurs et indépendants de la participation au mode de production.

intégrées comme telles dans le système urbain, politique et économique (cela n'empêche pas qu'elles y interviennent de toutes sortes de manières, dans le cadre d'un système complexe d'influence et de concurrence qui reste cependant très faiblement institutionnalisé et qui contraste aussi bien avec le système d'autorité fortement charpenté de la ville médiévale, qu'avec le système de pouvoir de l'État ³¹).

Dans ces conditions, l'intégration sociétale West plus réalisée, comme dans la ville multifonctionnelle, à travers un système très articulé d'appartenances institutionnalisées et hiérarchisées dans le cadre urbain lui-même, mais d'un côté par la participation à des systèmes économiques et politiques d'envergure supra-urbaine (et donc par la participation aux luttes et aux idéologies de légitimation qui leur correspondent), et de l'autre par la participation à un ensemble plus ou moins cohérent ³² de *mouvements de mobilité* qui ne tendent pas tellement à réaliser l'intégration des groupes primaires à la société urbaine que celle des individus à la société plus large. Il est symptomatique alors que cette mobilité prenne souvent la forme d'un mouvement centrifuge de fuite vers la périphérie urbaine, vers les *suburbs* où, beaucoup plus qu'au cœur écologique et historique des villes, se trouve réalisée la participation aux valeurs économiques et symboliques qui médiatisent l'appartenance stratifiée à la société (appartenance vécue comme participation à *l'américain way of life*). (Ce mouvement inverse qui utilise la ville comme moyen d'intégration à la société urbanisée. Cf. Conclusion, p. 54.)

Le centre urbain, par contre, tend à devenir le lieu d'un « pourrissement » socio-économique, où les nouveaux immigrants se concentrent dans des *ghettos* ³³, et où sont maintenus les systèmes d'appartenance antérieurs. Contrairement à la ville médiévale, la ville industrielle n'est donc pas tournée vers son centre, elle est orientée vers l'extérieur, vers la mobilité, vers l'exploitation

³¹ En Europe, le fort développement des institutions communales ainsi que les traditions politiques impériales et royales avaient préparé le terrain à la réalisation d'une forte intégration dans le cadre des institutions étatiques abstraites et universalistes, à laquelle correspondait d'ailleurs la polarisation des conflits sociaux sous la forme de la lutte ouverte entre les classes. L'absence de communautarisme spécifiquement urbain ou régional n'a donc pas coïncidé aux États-Unis avec un faible développement du particularisme en général, mais plutôt avec la prolifération d'une multitude de particularismes hétérogènes, servant souvent de « repli » dans des conditions de marginalité sociale et de refoulement des conflits proprement politiques. Ces particularismes sont d'autant mieux parvenus à se maintenir à l'abri du milieu urbain que celui-ci était plus dépourvu d'une capacité de régulation et d'intégration propre, tant au niveau institutionnel que culturel.

³² Cf. à ce sujet les analyses consacrées à la « congruence » ou à la « cristallisation » statutaire, notamment E. Benoit-Smullyan, « Status. Status-type and Status-interrelationship », *American Sociological Review*, vol. IX, avril 1948 ; Gerhard E. Lenski, « Status Crystallisation. A Non-Vertical Dimension of Social Status », *American Sociological Review*, 1954, p. 405 ss.

³³ Voir particulièrement les travaux de l'école écologique de Chicago, et notamment, Louis Wirth, *The Ghetto*, Chicago, The University of Chicago Press, 1928 ; H. W. Zorbaugh, *The Gold Coast and the Slums*, Chicago, The University of Chicago Press, 1929 ; Nels Anderson, *The Hobo, the Sociology of the Homeless*, Chicago, The University of Chicago Press, 1923 ; R. E. Park, « Human Ecology », *American Journal of Sociology*, juillet 1936.

économique de l'environnement objectivé comme « ressources », vers l'ensemble des liaisons fonctionnelles qu'elle entretient avec les autres pôles du système urbanisé, et enfin vers un système de valeurs culturelles qui ne lui est pas spécifique.

Il nous semble ainsi évident que la ville industrielle ne représente que faiblement un cadre d'intégration autonome et spécifique. Elle apparaît plutôt comme le milieu où se rencontrent deux types de systèmes : le système communautaire précapitaliste, et le système industriel capitaliste et étatique ; elle ne parvient à dominer ni l'un ni l'autre, même si c'est en elle, comme aux États-Unis, que viennent se condenser certaines de leurs contradictions les plus violentes (qui prennent alors, sous la forme du « problème urbain », l'ampleur d'un problème sociétal³⁴ n'ayant en fin de compte, malgré son nom, plus rien à voir avec la ville considérée comme telle).

La ville industrielle est si fortement dominée par le fonctionnement du système économique général qu'elle tend à devenir elle-même simple objet et produit de concurrence et de spéculation, au même titre que n'importe quel autre facteur de production³⁵. De toute manière, les systèmes de régulation politique aussi bien que les systèmes de décision économique, même si les organisations qui leur correspondent sont domiciliées dans les villes, n'ont rien de spécifiquement urbain. L'État, comme les entreprises, agit indépendamment de toute participation (sauf occasionnelle) des instances décisionnelles créées dans le cadre du fonctionnement des systèmes urbains.

Dans ces conditions, la ville industrielle ne s'oppose plus typiquement à la campagne. Son environnement, au même titre que l'espace urbain lui-même, est un environnement abstrait et généralisé qui se définit avant tout en termes de ressources et de coûts économiques. En effet, la ville apparaît elle-même, dans son histoire aussi bien que dans sa structure écologique, comme une simple phase dans la production d'un espace formellement homogénéisé par l'extension de la logique économique : l'industrialisation de la ville implique à terme l'industrialisation de la campagne. Dans la mesure où la campagne reste soumise à un mode de production préindustriel et précapitaliste, elle n'est plus (comme dans l'ancienne opposition ville-campagne) le pôle d'un système de complémentarité ; elle apparaît simplement comme *folklore*.

³⁴ Ainsi, le « problème noir » se manifeste d'abord dans les villes, mais il est évident qu'il s'agit d'un problème sociétal tout à fait global. Il en est de même du problème de la pollution, qui est lié, non spécifiquement au cadre urbain où il se manifeste, mais au système général d'une économie tout entière tournée vers la maximisation du profit et la production des biens de consommation individuelle, etc.

³⁵ R. E. Park avait déjà noté, dans *The City*, à quel point la structure écologique de la ville reflétait la logique économique au gré de laquelle elle avait été façonnée, ce dont d'ailleurs il se félicitait. Il est vrai que la situation souvent chaotique à laquelle ce type de logique avait conduit a entraîné plus tard une réaction, sous la forme du mouvement pour la rénovation et la planification urbaines, mouvement lié à une résurgence du communautarisme urbain (ce communautarisme fortement idéologique a inspiré, surtout au début, la plupart des entreprises d'urbanisme qui d'ailleurs n'appartiennent pas spécifiquement au type considéré ici).

Sous-type 2 B : la ville historique industrialisée. -

[Retour à la table des matières](#)

Le cas américain est typique dans la mesure où le système urbain dans son ensemble y apparaît d'emblée comme le produit du fonctionnement du système économique industriel-capitaliste, par rapport auquel il n'a en fin de compte que la fonction de milieu naturel (étant bien entendu que tout « milieu naturel » est toujours, dans sa spécificité, le produit du système d'action qui l'objectivise).

En Europe, le développement industriel s'est produit dans un contexte tout différent, déjà fortement structuré économiquement, politiquement, culturellement et écologiquement. En particulier, l'industrie, après s'être d'abord souvent implantée hors des villes traditionnelles, a progressivement pénétré dans celles-ci en y entraînant une restructuration profonde des rapports socio-économiques et écologiques qui a abouti à la production d'un type particulier de ville industrialisée.

De plus, les rapports de classe propres à la société capitaliste³⁶ ont pris en Europe des formes également spécifiques, en relation avec le fait fondamental que la bourgeoisie n'y a établi son pouvoir qu'au terme d'une lutte séculaire contre l'ordre politique et économique patrimonial, et qu'elle a par conséquent établi ce pouvoir sous une forme systématique, fortement extériorisée et centralisée dans les institutions de l'État libéral. Du même coup, la médiation institutionnelle des nouveaux rapports sociaux propres au mode de production capitaliste s'est trouvée mise en évidence et en quelque sorte universalisée dans l'existence même de l'État. Celui-ci est ainsi apparu explicitement comme le lieu fondamental de la régulation, de l'intégration et de la domination sociales, de telle manière qu'il est devenu très tôt l'enjeu formel de la lutte politique. L'intensité relative de la lutte organisée de classe et l'unité fortement extériorisée du système institutionnel d'État, associées à l'existence traditionnelle de centres urbains préindustriels fortement tournés vers leur identité

³⁶ L'analyse du processus de formation du système des classes, au sens strict qu'il a pris dans la société capitaliste libérale, et de la construction de l'État comme système extériorisé et unifié de régulation institutionnelle des rapports sociaux, ne peut pas entrer dans le cadre d'une analyse du système urbain. Nous voulons seulement insister ici sur le fait fondamental que l'unité sociétale du système d'action, qui avait formellement coïncidé avec le cadre de la cité communale, appartient désormais au niveau de l'État nation, et que cette circonstance est lourde de conséquences en ce qui concerne la réalité sociologique et écologique de la ville elle-même.

spécifique et leur intégration interne, ont contribué à donner à l'industrialisation européenne et à son expression écologique une physionomie différente de celle du système urbanisé américain. Nous allons très rapidement relever certains aspects de cette différence.

Si on la compare à la ville américaine type, la ville européenne industrialisée est caractérisée d'abord par la manifestation d'une contradiction dynamique entre un processus d'industrialisation et de mobilisation tourné vers l'intégration du système urbain dans un système économique et politique plus large, et une orientation inverse vers le maintien de son unité de type communal, qui se manifeste en particulier dans l'attachement de la ville à son passé historique, dans sa volonté de sauvegarder son particularisme institutionnel et culturel, et dans la résistance qu'elle offre à l'objectivation de l'espace urbain comme pur et simple moyen de production, etc.

Ces deux orientations contradictoires aboutissent fréquemment à une véritable rupture dans la continuité structurée de l'espace urbain, et à la superposition désarticulée de deux structures spatiales polarisées de manière inverse. La ville projette tout autour d'elle des tentacules plus ou moins informes qu'elle refuse d'intégrer et qu'elle rejette dans l'anarchie (anarchie de la « banlieue-zone », des parcs ouvriers rejetés hors de la ville comme de simples appendices fonctionnels des usines, éparpillement pavillonnaire, etc.). En effet la ville est tournée à contresens de son développement réel. Si la ville américaine s'est formée par l'industrialisation d'une manière volontariste, la ville européenne semble n'être entrée qu'à reculons dans l'industrialisation qu'elle a secrétée, sans s'identifier à elle et sans la reconnaître. Typiquement, la signification structurelle de la « banlieue-zone » européenne est l'exacte inverse du *suburb* nord-américain. Celui-ci n'est pas seulement le lieu de la croissance physique de la ville, il est le lieu de l'intégration dans le système sociétal et dans son développement par la participation aux mécanismes de mobilité qui la caractérisent. La banlieue européenne n'est au contraire que le lieu de la participation aux rapports de classe, le lieu où sont subies la domination de classe et l'exclusion de classe, le lieu où se concrétisent la désocialisation du travail et sa réduction à une fonction purement instrumentale du système économique. Les rapports entre le centre bourgeois de la ville et la banlieue prolétaire, entre le centre socioculturel et la banlieue industrielle, reproduisent donc la réalité des nouveaux rapports sociaux de production tout en la cachant derrière une idéologie négatrice de ces rapports : si la ville traditionnelle vit dans un face-à-face avec sa campagne, la ville européenne industrialisée du début du siècle ne tient absolument pas compte de sa banlieue ; elle ne se pense pas comme rapports de classes et comme domination de classe, elle se saisit comme « société » et comme intégration communautaire. L'attachement qu'elle manifeste ainsi à sa réalité communale ancienne et à son identité historique ne représente donc pas tellement une survivance du passé, qu'une dimension structurelle interne du système nouveau : il remplit une fonction de refoulement idéologique de la réalité de classe dont la ville participe. L'idéologie légitimante de la totalité que la ville revendique la conduit enfin à s'identifier elle-même au concept de culture, tel

qu'il a été progressivement développé en Europe à travers l'industrialisation³⁷ : culture opposée globalement, substantiellement, au travail productif instrumentalisé et à l'extériorité des institutions politiques « artificielles ». La ville culturelle devient alors le symbole d'un double rejet idéologique du mode de production de classe et du système de domination étatique.

Au fur et à mesure du développement de la société industrielle, et en partie comme conséquence directe des luttes ouvrières sur les plans politique et économique - luttes dont les résultats réformistes ne peuvent pas être niés à ce niveau -, on a assisté toutefois à une certaine réintégration sociétale du prolétariat³⁸, et surtout à la formation de nouvelles catégories sociales au sein du salariat (cadres moyens, cols blancs, etc.).

Ce développement a eu des effets directs sur le plan écologique. La ville européenne, notamment à travers le mouvement de l'urbanisme, a en effet progressivement redécouvert sa banlieue pour s'y recomposer peu à peu une nouvelle identité centrée, à l'image de la ville américaine, non plus sur la négation de la croissance économique industrielle et sur l'attachement idéologique au passé et à la culture, mais sur la socialisation de cette croissance. À la « zone » prolétarienne se substitue alors une ceinture de grands ensembles et de « cités jardins » que l'on cherche à structurer conformément à l'idéologie promotionnelle des cadres moyens dont la nouvelle banlieue symbolise la mobilité. C'est au même niveau que l'on peut situer l'idéologie des « villes nouvelles » qui tend à recréer dans la marge des villes industrielles éclatées et dans le chaos des campagnes urbanisées, des entités socio-écologiques multifonctionnelles et communautaires. On ne peut s'empêcher de voir, dans cette idéologie, d'une part encore l'expression nostalgique de la ville traditionnelle, et d'autre part la formulation d'une légitimation nouvelle de la société de mobilité et de consommation, qui cache la formation de nouveaux types de rapports de classes. Nous reviendrons sur cette question en conclusion.

³⁷ Cf. R. Williams, *Culture and Society, 1780-1950*, Londres, Pelican Books, 1966 (1958).

³⁸ Le mode typique d'intégration du prolétariat dans la société capitaliste libérale est parfaitement exprimé par la théorie marxiste de l'État : la participation du travail au système productif est assurée conjointement par la soumission de la classe ouvrière au « système du besoin » et par son assujettissement aux institutions de la propriété privée et de la concurrence garanties par l'État. Ce mode d'intégration « extériorisée » subsiste certes *en dernière analyse* dans les sociétés capitalistes avancées, mais il y est de plus en plus relayé dans la pratique par une intégration réalisée directement par la mobilité sociale et la participation aux modèles normatifs de *l'organisation productive* et de la *consommation*, qui sont alors « manipulés » en tant que tels, c'est-à-dire en tant que nouveaux instruments de domination.

Sous-type II C : l'urbanisation précédant l'industrialisation ou la ville néo-coloniale ³⁹.

[Retour à la table des matières](#)

On vient de voir que la ville américaine type est un produit fonctionnel du processus d'industrialisation. À ce titre, la ville industrielle réalise effectivement l'intégration de la population dans le système économique.

Dans la ville européenne industrialisée, le même processus est réalisé selon un modèle différent, en quelque sorte de dos plutôt que de face. Dans les deux cas, la croissance du système urbain est donc directement liée à la croissance du système économique.

Or, si l'on considère le développement mondial de l'urbanisation, il apparaît que cette relation entre industrialisation et urbanisation est loin d'être vraie partout. Dans la plupart des pays sous-développés, on assiste au contraire à une urbanisation qui est sans commune mesure avec le taux de la croissance industrielle. Les villes ainsi formées sont caractérisées par un système de rapports internes et externes dont nous allons relever très brièvement certaines caractéristiques.

En termes de système d'action, la caractéristique essentielle de la ville néo-coloniale tient peut-être dans le fait que son système urbain propre est entièrement subordonné aux fonctions que la ville remplit dans deux systèmes largement antinomiques, auxquels elle sert de point d'articulation : le système néo-colonialiste et impérialiste, et le système national étatique propre à la société sous-développée.

Nous n'allons pas insister ici sur les caractéristiques générales du système néo-colonialiste dans lequel la plupart des pays sous-développés sont intégrés. Nous voudrions seulement rappeler que ce système ne touche généralement pas d'une manière directe et uniforme les différents éléments ou segments de la société dominée, et que l'intégration de celle-ci dans les rapports de domination est plus ou moins fortement médiatisée par la ville néo-coloniale qui

³⁹ Nous ne parlerons pas directement de la ville coloniale qui, à la limite, n'est pas une ville, mais un « établissement » commercial et militaire. A mesure que se développe la structuration interne de la colonie dans le cadre des rapports coloniaux (développement d'une administration territoriale, désintégration plus ou moins forte de la société traditionnelle, développement de nouveaux types d'échange et de solidarité dans le cadre de la société coloniale, etc.), l'établissement colonial sert de point d'appui à un processus d'urbanisation qui se rapproche du type que nous allons examiner ici.

représente ainsi le point de contact privilégié entre le système dominant et le système dominé. L'indépendance nationale des pays sous-développés et le renforcement de leur intégration politique et économique interne tendent naturellement à *renforcer* ce type d'articulation. Ainsi, la ville néo-coloniale sert en même temps de tampon et de relais dans la propagation des rapports de domination, quelle que soit leur forme. Elle protège la société sous-développée d'une confrontation directe et désintégratrice (de type purement colonial), tout en étant l'instrument spécifique de la pénétration néo-coloniale. Les rapports qu'elle entretient avec la société sous-développée prise dans son ensemble tendent alors à être eux-mêmes de type néo-colonial (ou même parfois franchement colonial, en raison de l'intégration politique directe de Parrièrepays dans le système dominé par la capitale néo-coloniale). On peut dire ainsi que la ville en question est en même temps néo-colonisée et néo-colonisante, ou parfois simplement colonisante. Il est évident que, dans cette fonction, elle sert de base à la formation *d'une classe dominante* qui peut être plus ou moins soudée à la classe dirigeante proprement politique, ou au contraire en compétition avec elle, et dont le pouvoir repose plus ou moins directement sur les rapports qu'elle entretient (aux niveaux politiques - fantoches - économiques - bourgeoisie *compradore* - ou culturels) avec le système dominant.

La seconde fonction est évidemment liée à la première, et elle possède par conséquent la même ambiguïté. Dans de nombreux pays sous-développés, le processus de l'unification nationale et de la création des structures politiques et administratives de l'État a précédé plus ou moins fortement le développement d'une structure de solidarité fonctionnelle et de rapports hiérarchiques internes, prenant ainsi une forme très volontariste. Dans cette situation, la ville capitale tend d'une certaine manière à s'identifier au système étatique-national, et à assumer en tant que « ville-État » une fonction de domination territoriale qui n'est pas sans rappeler celle qu'exerçait la « cité-empire » dans le mode de production asiatique. On aboutit alors au paradoxe suivant, plus ou moins accentué selon les cas : l'État nation, qui reste une réalité juridique relativement formelle et abstraite au niveau du cadre spatial qui lui est spécifique (le territoire national), est par contre réalisé d'une manière concrète dans la ville capitale (l'État est alors en quelque sorte replié dans la ville). Inversement, la ville tend à se nier en tant que telle pour apparaître sous la forme de la nation urbanisée, sorte d'agglomérat spatial de la nation réelle. Dans ces conditions, les caractères proprement urbains de la ville tendent à être réduits au maximum. Les institutions urbaines s'évanouissent devant les institutions étatiques ; la différenciation et l'intégration⁴⁰ des rapports sociaux dans le cadre du système urbain proprement dit restent très faibles ; surtout la ville, qui a d'une certaine manière absorbé la nation, ne s'insère plus dans un réseau

⁴⁰ En l'absence d'une industrialisation suffisante et d'un système de division du travail et de spécialisation correspondant, la ville ne réalise guère, l'intégration des habitants dans le système de production, comme c'est le cas dans la ville industrielle. On peut plutôt parler d'une intégration par la socialisation anticipée aux modèles de consommation, qui s'accompagne d'une sorte de « nomadisation » de la force de travail dans un système productif très lâche et faiblement intégré.

de centres urbains interdépendants. À la limite, la ville néo-coloniale apparaît donc plus, dans sa propre société, comme isolée que comme réellement dominante.

On est ainsi en présence d'un type nouveau de ville sociétale, où ce n'est plus, comme au Moyen Âge, le système urbain qui prend une dimension sociétale, mais où c'est plutôt le système national qui tend à prendre une dimension urbaine. Quant à la portion non urbanisée de la société territoriale, elle tend à se replier dans des formes de rapports sociaux en même temps préurbains, préétatiques, et préindustriels.

Le type de désarticulation qu'on vient de décrire remplace, dans le système de la ville néo-coloniale, aussi bien l'opposition ville-campagne propre à la ville traditionnelle, que l'unification économique de l'espace qui est réalisée dans la société industrielle urbanisée. La rupture structurelle qui isole la ville de son environnement tend alors à être doublée par une véritable absorption physique de cet environnement par la ville. Dans ce sens, l'opposition ville-campagne se reproduit, exacerbée, à l'intérieur même de la ville : cumul de la brousse -ou du bled - et de la ville dans le bidonville, et juxtaposition directe du bidonville et du quartier résidentiel dans un espace urbain désorganisé.

Le *type* qui vient d'être décrit est évidemment plus ou moins directement contredit dans la réalité, soit par le développement de l'industrialisation, soit par la réalisation d'une mobilisation de masse au niveau national, soit encore par l'intégration directe de la société sous-développée dans le système de la domination et de l'exploitation impérialistes.

Conclusion :

La société urbanisée, ou la fin des villes

[Retour à la table des matières](#)

Le dernier *type* dont nous allons parler présente une extrapolation et une clôture formelle du mode de conceptualisation utilisé dans l'analyse du processus historique de développement de la ville. Sa signification conceptuelle est à ce titre encore plus éloignée de la réalité concrète que ce ne fut le cas pour les types précédents. Disons même qu'il possède un certain caractère d'utopie, dans la mesure où la réalité, qui tendanciellement lui correspond, ne peut pas encore être considérée comme une donnée, mais qu'elle représente plutôt l'enjeu de luttes sociales en cours. Ajoutons que les quelques remarques

qui seront faites ici restent extrêmement sommaires et qu'elles devraient être développées ultérieurement d'une manière beaucoup plus systématique.

La ville classique était un cadre de régulation et d'intégration virtuellement total. Ce caractère sociétal a progressivement été détruit par la construction d'un système économique dont les principes de régulation échappaient au contrôle de la ville, et par la formation des États nationaux. La ville n'a conservé alors qu'une autonomie restreinte et ses compétences ont été peu à peu réduites à la gestion d'un certain nombre de *conséquences du développement industriel* (problèmes sociaux urbains).

L'unité du mode d'intégration sociétale qui, dans la ville, était réalisée par un système complexe d'appartenances hiérarchisées, a éclaté dans la société industrielle capitaliste sous la forme de l'opposition formelle de la « société civile » et de l'État. Idéologiquement, l'État était le « moment de synthèse » des intérêts privés dispersés dans la société civile (Hegel). Réellement, il assurait essentiellement l'intégration du travail dans le système de production. Il était l'instrument de la domination du capital sur le travail (Marx).

Dans ce système compris comme type pur, la ville n'existait plus formellement. Si on fait abstraction des solidarités et des conflits secondaires qui s'y nouaient ou qui s'y maintenaient, elle assurait cependant une fonction essentielle dans le fonctionnement du système : elle était le lieu où se réalisait d'une manière concrète l'approximation du marché abstrait des économistes : proximité et fluidité des facteurs, matérialisation du rapport entre offre et demande, etc. Spatialement, elle était donc un espace concentré, et elle possédait en tant que tel une valeur économique concentrée. Elle était en plus, dans une situation où l'industrialisation dépendait fortement de la localisation des ressources et des débouchés, l'unité fondamentale de la division écologique du travail, le segment fonctionnel fondamental du système économique concret.

Dans les sociétés industrielles avancées, plusieurs indices (dont nous allons évidemment exagérer ici le relief) tendent à montrer que ce système est en train de se transformer d'une manière profonde.

En premier lieu, il faut relever le fait du développement des systèmes de régulation excentriques, c'est-à-dire non formellement intégrés dans le système hiérarchisé des institutions étatiques (pouvoir direct et indirect des monopoles, réglementations et juridictions conventionnelles de toute sorte, dont la base n'est plus essentiellement territoriale, mais professionnelle, sectorielle, etc., développement de la procédure consultative où tend à se dissoudre le principe de l'unité et de l'indivisibilité du pouvoir d'État, etc.). En second lieu, et nous ne pouvons pas non plus nous étendre sur ce point dont l'importance, au niveau typologique, nous paraît encore plus grande, on assiste au développement d'un nouveau type d'intégration *culturelle*, « *consensuelle* », qui s'oppose directement au mode type de l'intégration *institutionnelle* propre à l'État nation. Cette nouvelle forme d'intégration est réalisée par la

participation aux modèles normatifs intériorisés qui assurent une fonction de plus en plus grande, non seulement dans la légitimation de la société, mais également à tous les niveaux de son fonctionnement (de telle manière que le problème politique de la légitimité tend à être refoulé par la participation « technique » au fonctionnement). Au niveau de l'entreprise, par exemple, le rapport de subordination total, *violent*, à l'arbitraire et au pouvoir de commandement patronal, rapport sanctionné explicitement par le droit étatique, a progressivement été recouvert, non seulement par un système de relations négociées, hiérarchiques, mais encore par une subordination directe aux modèles organisationnels, techniques, « informatiques », etc., modèles acceptés comme rationnels ou intériorisés au titre de la compétence, de la déontologie professionnelle, de la fidélité à l'organisation... À un niveau plus général, la participation au système productif est de plus en plus médiatisée par des modèles normatifs de promotion et de consommation. Enfin, l'idéologie de la croissance tend à assurer la fonction de légitimation centrale de la société industrielle, reléguant au second plan le problème de la légitimité de l'État, et tendant même à transformer celui-ci, qui était au cœur du conflit de classe, en une pure question technique (gestion de la croissance, précisément).

Dans le système qui est ainsi en train de se développer, la ville ne joue plus, typiquement, aucune fonction spécifique. Elle devient, de plus en plus, le *milieu naturel et universel des rapports sociaux*⁴¹, milieu produit par ces rapports eux-mêmes et comme tel enjeu de ces rapports. Elle devient ainsi le lieu, ou l'instrument, de la participation non plus tellement à un système unidimensionnel, de production, complètement séparé du système de la consommation régi par les besoins, mais à un système désormais solidaire de la production-consommation hiérarchisée ; par-delà celui-ci, elle est le lieu et le moyen de la participation au système de l'intégration dans la société, et particulièrement, de l'intégration dans la production-consommation symbolique de la société. Par la ville, la société de consommation devient du même coup elle-même le principal objet de consommation hiérarchisée. (On comprend dès lors le développement contemporain des mouvements sociaux urbains et leur sens.)

Il faut relever que, dans ce contexte, l'espace extérieur tend à redevenir nature, mais au même titre que la société elle-même, c'est-à-dire au titre de la nature produite, de la nature aménagée, de la nature organisée et vendue comme nature. (Et là aussi, on conçoit le sens désormais politique d'un mouvement qui vise à une réappropriation collective directe de la nature, comme le mouvement ouvrier révolutionnaire visait à la réappropriation collective des moyens de production transformés en capital par le système de production capitaliste.) Elle n'est plus qu'un des éléments hiérarchisés de la société urbanisée, à la limite ni plus ni moins urbanisée que la ville elle-même (voir les minutes de silence que l'on peut faire « jouer » à la machine à musique,

⁴¹ Au même titre pourrait-on dire que la campagne, alors indéterminée comme telle, était le milieu naturel et universel des rapports sociaux de la société patrimoniale et féodale, avant le développement du rapport ville-campagne.

voir, le long de certaines autoroutes emmurées par les panneaux publicitaires, les trois cents mètres de paysage « offerts par... »). À ce niveau, la société urbanisée n'a plus rien à voir avec la ville traditionnelle ; elle n'en est pas l'extension, elle n'en est pas la généralisation, elle est quelque chose d'autre. Bien sûr, la ville traditionnelle pourra subsister encore en son milieu, comme le vestige archéologique d'une forme ancienne de structuration des rapports sociaux. La ville aura ainsi toujours sa place dans le « musée » de la société urbanisée.

Ajoutons une dernière réflexion. Le type de société dont on a énuméré quelques symptômes « tendantiels », dans la mesure où elle se réalise, ou du moins dans la mesure où elle s'affirme comme simple tendance cumulative, comporte, non une extinction des rapports de classe, mais leur généralisation. Ce n'est plus seulement le travailleur, dans la dimension économique de son activité, qui y est aliéné ; c'est le producteur, ou l'acteur social, qui y est aliéné dans la totalité de son oeuvre, dans la société elle-même. À cette aliénation sociétale correspond une contestation sociétale qui intègre et dépasse le conflit portant sur la légitimité de l'État capitaliste, et qui doit, dans un premier moment, démasquer les mécanismes de la participation intériorisée. Un de ces mécanismes consiste dans la participation à la production-consommation hiérarchisée de la ville.

Résumé

[Retour à la table des matières](#)

Comme tout objet de l'analyse sociologique, la ville possède un double caractère de produit du développement historique de l'action sociale et de cadre objectif (i.e. socialement objectif) d'intégration ou de structuration de l'action. Le système de transformation par lequel un tel objet peut être défini selon sa spécificité prend alors la forme d'une reconstitution méthodique de son processus social de production. Les seules catégories générales que l'on peut faire intervenir dans cette reconstitution n'ont pas trait à des propriétés de l'objet, mais aux « modalités opératoires » de ce processus historique. Cette problématique « dialectique » est appliquée ici à la construction d'une typologie des principales formes historiques de la ville, où les relations entre les différents types sont médiatisées par les rapports que chaque forme urbaine entretient avec les types sociétaux (modes de production historiques) correspondants.

ABSTRACT

[City and Society] As all objects of sociological analysis, the city possesses a dual character as the product of the historical development of social action and as an objective framework. (i.e., made objective socially) of integration and structuration of action. The transformation system by which such an object can be defined in its specificity then takes the form of a methodological reconstruction of the social process which produced it. The only general categories which can be brought to bear in this reconstruction are not properties of the object, but a modes of operation » of this historical process. This « dialectical » point of view is here applied to the construction of a typology of the principal historical forms of the city, where the relationships between the different types are mediated by the relationship which each urban form has with corresponding types of society (modes of historical production).

RESUMEN

[Ciudad y sociedad] Como todo objeto de análisis sociológico, la ciudad posee un doble carácter en tanto que producto del desarrollo histórico de la acción social y del marco objetivo (es decir, socialmente objetivado) de integración o de estructuración de la acción. El sistema de transformación por el cual tal objeto puede ser definido específicamente asume así la forma de una reconstitución metódica de su proceso social de producción. Las únicas categorías generales que se puede hacer intervenir en esta reconstitución no se refieren a propiedades del objeto, sino a las « modalidades operatorias » de dicho proceso histórico. Esta problemática « dialéctica » es aplicada aquí a la construcción de una tipología de las principales formas históricas de la ciudad, en la cual las relaciones entre los diferentes tipos están mediatizadas por las relaciones que cada forma urbana mantiene con los tipos societales (modos de producción históricos) correspondientes.

Fin du texte